



**MINISTÈRE
DU BUDGET**

EXPOSÉ GÉNÉRAL DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2027

Doc.n° 2

Kinshasa
Septembre 2026

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	4
LISTE DES ACRONYMES	5
INTRODUCTION	6
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2026 ET PERSPECTIVES POUR 2027	7
1.1. Contexte économique international en 2026	7
1.1.1. Évolution de la croissance mondiale	7
1.1.2. Évolution de l'inflation mondiale	11
1.1.3. Commerce mondial	12
1.1.4. Évolution des cours de produits de base	13
1.2. Perspectives économiques internationales en 2027.....	18
1.2.1. Croissance économique.....	18
1.2.2. Inflation mondiale	20
1.2.3. Commerce mondial	21
1.2.4. Cours des produits de base	22
II. SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE EN 2026 ET PERSPECTIVES POUR 2027	24
2.1. Environnement économique national en 2026.....	24
2.1.1. Évolution récente de l'activité économique.....	24
2.1.2. Évolution de l'inflation.....	26
2.1.3. Évolution du marché de changes	28
2.2. Perspectives économiques nationales pour 2027	31
2.2.1. Activité économique nationale	32
2.2.2. Projection du taux de change et de l'inflation	32
III. EXECUTIONS BUDGETAIRES A FIN JUIN 2026	34
3.1. Contexte d'exécution du Budget du Pouvoir central au premier semestre	34
3.2. Niveau d'exécution de la Loi de finances au premier semestre.....	35
3.2.1. Mobilisation des recettes	35
3.2.2. Exécution des dépenses au premier semestre	37
3.2.3. Solde budgétaire au 30 juin 2026.....	38
3.3. Perspectives à fin décembre 2026.....	40
IV. ORIENTATION DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2027.....	41
4.1. Objectif des recettes pour 2027	41
4.2. Politiques publiques phares envisagées pour 2027	42
V. CONFIGURATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2027	46
5.1. Contexte d'élaboration	46
5.2. Cadre macroéconomique.....	46
5.3. Configuration de l'avant-projet de loi de finances 2027	47

5.3.1.	Configuration des recettes	47
5.3.2.	Configuration des dépenses	51
CONCLUSION		57
ANNEXES		58

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

N°	Intitulé des tableaux	Page
1	Tableau 1 : passage des recettes et dépenses au solde budgétaires à fin juin 2026 (Milliards de FC)	39
2	Tableau 2 : Synthèse de dépenses par piliers du PAG	45
3	Tableau 3 : Indicateurs macroéconomiques 2026-2027	47
	Intitulé des graphiques	
1	Graphique 1 : Taux de croissance économique mondiale et régionale en 2025-2026 (en %)	10
2	Graphique 2 : Évolution de l'inflation mondiale et régionale de 2024 à 2026 (en %)	11
3	Graphique 3 : Evolution des cours mondiaux du cuivre et du cobalt de 2024 à 2026	15
4	Graphique 4 : Evolution des cours mondiaux de l'or et de l'argent de 2024 à 2026	15
5	Graphique 5 : Evolution du prix du blé de 2024 à 2026 (en USD/tonne)	16
6	Graphique 6 : Evolution du prix du maïs de 2024 à 2026 (en USD/tonne)	17
7	Graphique 7 : Evolution du prix du riz de 2024 à 2026 (en USD/tonne)	17
8	Graphique 8 : Croissance mondiale et régionale de 2026 à 2027 (en %)	19
9	Graphique 9 : Perspective de l'inflation mondiale et régionale de 2025 à 2027 (en %)	20
10	Graphique 10 : croissance du PIB réel et sectoriel en 2026	25
11	Graphique 11 : Évolution du taux d'inflation de 2024 à 2026	28
12	Graphique 12 : évolution du taux de change au premier semestre 2025 et au premier semestre 2026	29
13	Graphique 13 : évolution du taux de change fin période (CDF par USD) de 2024 à 2026	30
14	Graphique 14 : Taux d'exécution des recettes courantes à fin juin 2026	36
15	Graphique 15 : Exécution de dépenses à fin juin 2026	40
16	Graphique 16 : Trajectoire des recettes courantes et de la pression fiscale de 2024 à 2030	42

LISTE DES ACRONYMES

BCC	: Banque Centrale du Congo
CPCM	: Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
DGRK	: Direction Générale des Recettes de Kinshasa
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FC	: Franc Congolais
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fonds de Promotion de l'Industrie
FPI	: Fonds de Promotion de l'Industrie
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PTR	: Plan de trésorerie
RDC	: République Démocratique du Congo
RVA	: Régies des Voies Aériennes
SICPA	: Société Industrielle et Commerciale des Produits Alimentaires
SIGMAP	: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
Tm	: Tonne métrique
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: United States Dollar (Dollar Américain)

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques, telle que modifiée et complétée à ce jour, le présent Exposé général accompagne le Projet de loi de finances de l'exercice 2027 soumis à l'examen du Parlement.

Il présente les principales orientations de la politique budgétaire du Gouvernement ainsi que les hypothèses macroéconomiques, financières et sectorielles ayant fondé l'élaboration du budget. Il met en évidence les priorités de l'action gouvernementale, les choix opérés en matière de mobilisation des ressources et d'allocation des crédits ainsi que les principaux équilibres du Projet de loi de finances.

La politique budgétaire de 2027 s'inscrit dans le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2027-2029 et les orientations de la circulaire relative à l'élaboration du Projet de loi de finances. Elle constitue la première annuité du nouveau cycle de programmation budgétaire et poursuit la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028, centré sur la création d'emplois, la protection du pouvoir d'achat, le renforcement de la sécurité, la diversification de l'économie, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et l'efficacité de l'action publique.

Le Projet de loi de finances intègre également les engagements pris dans le cadre des programmes conclus avec le Fonds monétaire international au titre de la Facilité élargie de crédit et de la Facilité pour la résilience et la durabilité. À ce titre, il privilégie la préservation de la stabilité macroéconomique, la soutenabilité des finances publiques, le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, la maîtrise des dépenses publiques et la poursuite des réformes structurelles.

Élaboré dans un contexte marqué par les incertitudes de l'économie mondiale ainsi que par les défis sécuritaires et humanitaires internes, le Projet de loi de finances de l'exercice 2027 s'inscrit dans la poursuite de la réforme du budget-programme. Il privilégie le renforcement des outils de programmation, de budgétisation et de suivi de la performance, afin de consolider les conditions nécessaires à une mise en œuvre progressive et efficace de cette réforme.

Eu égard à ce qui précède, le présent Exposé général est structuré, outre l'introduction et la conclusion, autour des quatre grandes parties suivantes :

1. l'environnement économique international en 2026 et les perspectives pour 2027 ;
2. l'évolution de la situation économique nationale en 2026 et les perspectives pour 2027 ;
3. la synthèse de l'exécution budgétaire à fin juin 2026 ;
4. l'orientation de la politique budgétaire pour l'exercice 2027
5. la présentation du Projet de loi de finances de l'exercice 2027.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2026 ET PERSPECTIVES POUR 2027

L'élaboration du Projet de loi de finances de l'exercice 2027 intervient dans un contexte international marqué par une évolution contrastée de l'économie mondiale. En 2026, la croissance mondiale est demeurée modérée, dans un environnement caractérisé par une désinflation progressive, un ralentissement du commerce international et une volatilité persistante des marchés des produits de base.

Les perspectives économiques restent néanmoins entourées d'incertitudes liées aux tensions géopolitiques, à l'évolution des politiques commerciales, aux conditions financières internationales ainsi qu'aux effets de la transition énergétique. Parallèlement, la demande mondiale en minerais critiques demeure soutenue par les investissements dans les technologies de pointe et les infrastructures de la transition numérique et énergétique.

Pour la République démocratique du Congo, ces évolutions influencent directement les exportations minières, les recettes publiques, les équilibres macroéconomiques et les hypothèses retenues pour l'élaboration du Projet de loi de finances de l'exercice 2027.

1.1. Contexte économique international en 2026

1.1.1. Évolution de la croissance mondiale

Selon les perspectives du Fonds monétaire international (FMI) de juillet courant, la croissance mondiale devrait s'établir à **3,0%** en 2026, contre environ **3,5%** en 2025. Ce ralentissement reflète principalement une modération de l'activité dans les économies émergentes et en développement, ainsi qu'une reprise encore limitée dans plusieurs économies avancées.

Les économies avancées enregistreraient une croissance de **1,7%** en 2026, contre **1,9%** en 2025. Cette moyenne recouvre toutefois des évolutions différenciées entre les principales économies.

Aux **États-Unis**, la croissance atteindrait **2,3% en 2026**, contre **2,1%** en 2025, soutenue par la solidité de leur marché intérieur, de l'essor des investissements privés, notamment dans les secteurs de l'intelligence artificielle, des semi-conducteurs et des infrastructures numériques, ainsi que des gains de productivité associés à l'innovation technologique. Les effets économiques du conflit au Moyen-Orient devraient rester contenus, en raison notamment du statut des États-Unis en tant qu'exportateur net d'énergie, qui atténue leur vulnérabilité aux fluctuations des marchés énergétiques mondiaux.

Dans **la zone euro**, elle serait limitée à **0,9%** en 2026, contre **1,4%** en 2025, en raison de la faiblesse de la demande intérieure, des coûts énergétiques et du dynamisme encore modéré de l'investissement. Dans certains pays européens, l'activité économique a néanmoins montré des signes de reprise progressive grâce à la modération de l'inflation et à la stabilisation des marchés énergétiques. Il s'agit notamment de l'Allemagne qui enregistrerait une croissance de **0,7%** en 2026 venant de **0,2%** en 2025, traduisant un redressement progressif de son activité industrielle et de ses exportations, sans pour autant retrouver son rythme de croissance d'avant les récentes crises.

Concernant les économies émergentes et en développement, la croissance devrait s'établir à **3,8%** en 2026, contre **4,5%** en 2025. Ce ralentissement traduit les effets conjugués du durcissement des conditions financières internationales, de la volatilité des cours des produits de base, des tensions géopolitiques et de la moindre demande extérieure. Il met également en évidence les disparités entre ces économies, liées notamment à leur degré de dépendance aux exportations de matières premières, à leur vulnérabilité aux chocs externes ainsi qu'à leur niveau d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, en particulier dans les secteurs des technologies de pointe. Malgré cette décélération, les économies de la région continueraient de constituer le principal moteur de la croissance mondiale, grâce au dynamisme de leur demande intérieure, à l'importance de leurs investissements et à leur contribution croissante à la production et au commerce international.

En **Chine**, la croissance économique devrait s'établir à **4,6%** en 2026, contre **5,0%** en 2025. Ce ralentissement s'expliquerait principalement par la persistance des difficultés du secteur immobilier, la modération de la demande extérieure dans un contexte de ralentissement du commerce mondial ainsi que les tensions commerciales affectant certaines chaînes d'approvisionnement. Toutefois, l'activité économique continuerait d'être soutenue par les investissements publics dans les infrastructures, le développement des secteurs de haute technologie, notamment l'intelligence artificielle, les véhicules électriques et les énergies renouvelables, ainsi que par les mesures de soutien mises en œuvre par les autorités chinoises pour stimuler la consommation intérieure et renforcer la confiance des investisseurs.

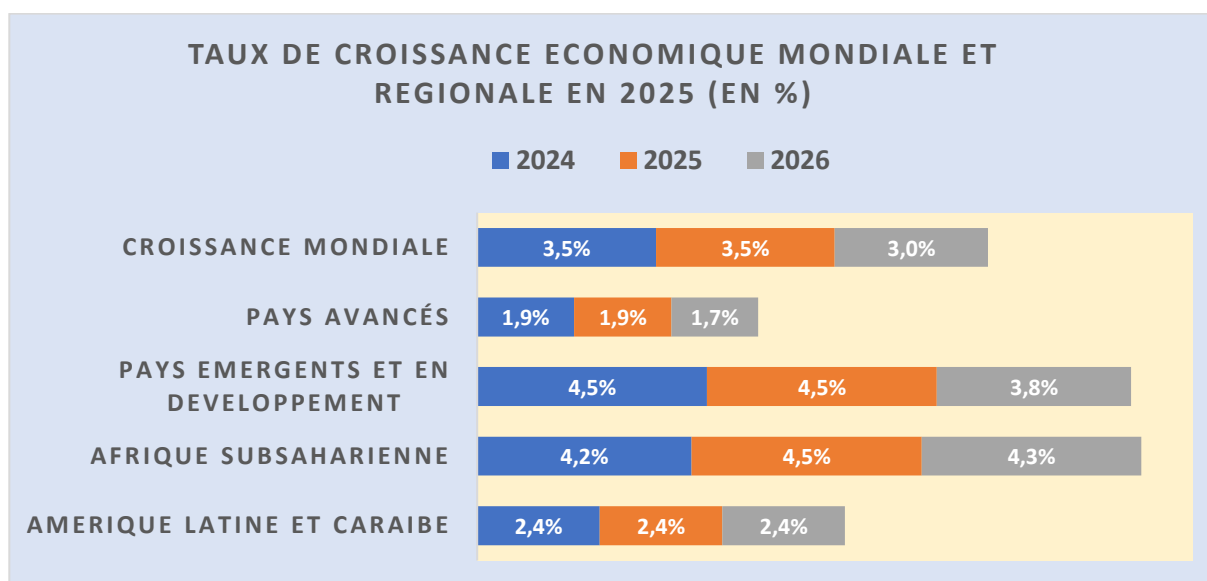
De même, **l'Inde** devrait conserver sa position parmi les économies les plus dynamiques au monde, avec une croissance du PIB estimée à **6,4% en 2026**, contre **7,7% en 2025**. Bien qu'en léger ralentissement, cette performance continuerait de reposer sur la vigueur de la demande intérieure, portée par une consommation privée soutenue, l'accélération des investissements publics dans les infrastructures, ainsi que le dynamisme des secteurs des services, des technologies de l'information et de l'économie numérique. La solidité de ses fondamentaux macroéconomiques, l'importance de son marché intérieur et la poursuite des

réformes structurelles devraient également contribuer à maintenir un niveau élevé de croissance, faisant de l'Inde l'un des principaux moteurs de l'expansion des économies émergentes.

Les économies *d'Amérique latine et des Caraïbes* devraient maintenir un rythme de croissance de **2,4%** tant en **2025** qu'en **2026**. Cette stabilité apparente masque toutefois des trajectoires économiques contrastées entre les pays de la région, résultant de conditions macroéconomiques différenciées, de la diversité des structures productives, de l'exposition variable aux fluctuations des cours des produits de base ainsi que des orientations propres des politiques budgétaires et monétaires. Si certaines économies bénéficieraient de la reprise de la demande intérieure, de l'amélioration des conditions financières et du dynamisme des exportations de matières premières, d'autres continueraient de faire face à des contraintes liées à un faible niveau d'investissement, aux tensions budgétaires, aux effets des aléas climatiques et aux incertitudes politiques. Dans l'ensemble, la croissance régionale demeurerait modérée, reflétant les défis persistants en matière de diversification économique, d'amélioration de la productivité et de renforcement de la résilience face aux chocs extérieurs.

En *Afrique subsaharienne*, la croissance économique, qui s'est située à 4,5 % en 2025, devrait atteindre **4,3% en 2026**, soutenue principalement par le dynamisme des activités extractives, l'expansion du secteur des services, la progression de la consommation intérieure ainsi que la poursuite des investissements dans les infrastructures. Les performances économiques demeureraient toutefois contrastées d'un pays à l'autre, en fonction de la structure de leurs économies, de leur dépendance aux produits de base, de la situation sécuritaire, de l'ampleur des réformes engagées et de leur capacité à préserver les équilibres macroéconomiques. Ainsi, le Nigéria enregistrerait une croissance de **4,1%**, venant de 4,0 % en 2025, portée par la reprise de la production pétrolière, le développement des services et l'amélioration progressive de l'environnement des affaires. En revanche, la croissance de l'Afrique du Sud ne dépasserait pas **1,1%**, en raison notamment de la faiblesse persistante de l'investissement, des contraintes structurelles affectant les secteurs de l'énergie et des transports, ainsi que d'un rythme de création d'emplois encore insuffisant.

Graphique 1 : Taux de croissance économique mondiale et régionale en 2025-2026 (en %)



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2026

Au-delà des évolutions propres à chaque région, plusieurs facteurs structurels ont continué de soutenir l'économie mondiale. Les investissements massifs dans les infrastructures numériques, les centres de données, l'intelligence artificielle, les réseaux électriques, les batteries de nouvelle génération et les énergies renouvelables ont stimulé la demande mondiale de métaux stratégiques. Cette transformation progressive de l'économie mondiale, portée par les transitions numérique et énergétique, a contribué à maintenir un niveau élevé d'investissements dans les chaînes de valeur industrielles, compensant partiellement les effets du ralentissement des échanges commerciaux traditionnels.

Parallèlement, plusieurs facteurs de risque ont continué de peser sur les perspectives économiques mondiales. Les tensions géopolitiques dans certaines régions stratégiques, les perturbations des principales routes maritimes, la montée de certaines mesures protectionnistes, la persistance d'incertitudes sur les marchés financiers internationaux ainsi que les risques liés aux aléas climatiques ont entretenu un climat d'incertitude susceptible d'affecter la confiance des investisseurs et les décisions d'investissement à moyen terme.

Cette conjoncture internationale présente, pour la RD Congo, des implications à la fois favorables et contraignantes. D'une part, le ralentissement de la croissance mondiale demeure susceptible de modérer la demande internationale dans certains secteurs industriels et d'accroître la volatilité des marchés financiers. D'autre part, la poursuite des investissements mondiaux dans les technologies vertes, les véhicules électriques, les infrastructures énergétiques et les centres de données continue de soutenir la demande en cuivre, cobalt et autres minerais critiques dont le pays constitue l'un des principaux producteurs mondiaux.

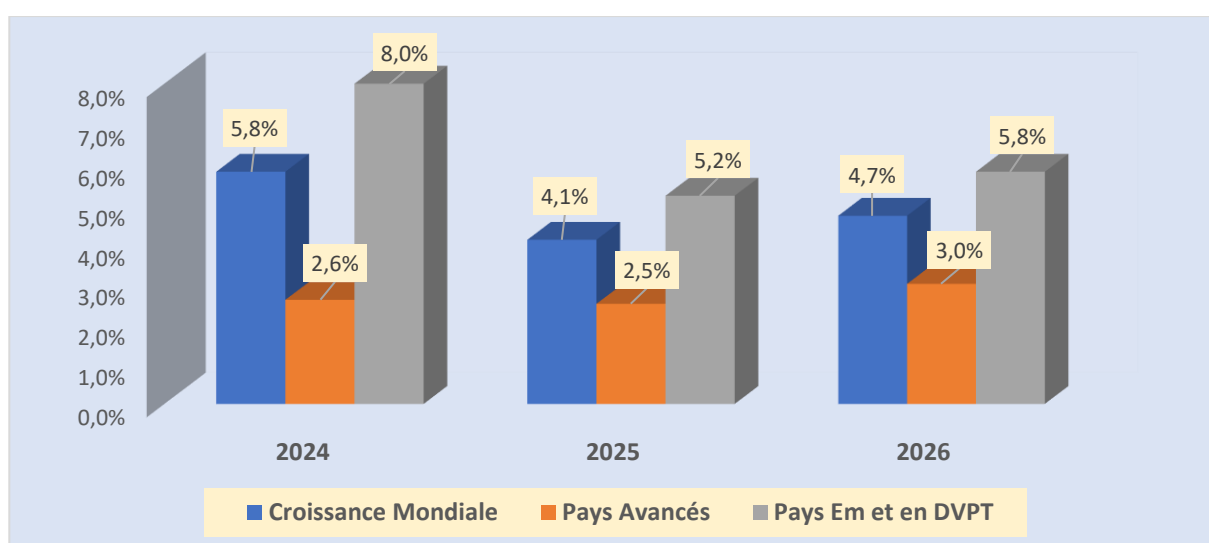
Cette évolution contribue au maintien de perspectives favorables pour les exportations minières et la mobilisation des recettes publiques, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les réformes destinées à renforcer la diversification économique, la résilience des finances publiques et la transformation locale des ressources minières afin de réduire la vulnérabilité de l'économie nationale aux fluctuations de la conjoncture internationale.

1.1.2. Évolution de l'inflation mondiale

Après le ralentissement progressif observé depuis 2024, le processus de désinflation a connu un essoufflement sous l'effet de la remontée des prix de l'énergie et de certaines denrées alimentaires, dans un contexte toujours marqué par les tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Si les politiques monétaires restrictives mises en œuvre par les principales banques centrales ont permis de contenir les pressions inflationnistes sous-jacentes, les chocs externes ont continué d'alimenter une hausse des prix dans plusieurs économies.

Selon les estimations du Fonds monétaire international de juillet 2026, l'inflation mondiale devrait atteindre **4,7% en 2026**, contre **4,1% en 2025**, avant d'amorcer une nouvelle décade en 2027. Cette évolution traduit essentiellement l'impact du renchérissement des produits énergétiques et alimentaires, dont les effets se sont progressivement diffusés aux coûts de production, de transport et de distribution. En revanche, les tensions inflationnistes hors énergie et alimentation ont poursuivi leur modération dans plusieurs économies, traduisant l'efficacité progressive des politiques monétaires conduites depuis les années précédentes.

Graphique 2 : Évolution de l'inflation mondiale et régionale de 2024 à 2026 (en %)



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2026

Dans les économies avancées, l'inflation devrait demeurer supérieure aux objectifs de stabilité des prix poursuivis par les principales banques centrales, pour s'établir à **3,0%** en 2026 contre **2,5%** en 2025. Cette situation résulterait principalement de la persistance des tensions sur les prix des services, de la progression des coûts salariaux, du niveau encore élevé des prix de l'énergie et de l'augmentation des coûts du logement. Face à ces pressions inflationnistes, les autorités monétaires devraient maintenir une orientation prudente de leur politique monétaire, en conservant des conditions financières relativement restrictives afin d'éviter un désancrage des anticipations d'inflation et d'assurer un retour progressif de la hausse des prix vers leurs cibles de stabilité. Si cette stratégie contribuerait à renforcer la crédibilité des banques centrales, elle continuerait néanmoins de peser sur les conditions de financement, l'investissement privé et le rythme de la croissance économique.

Dans les économies émergentes et en développement, l'inflation s'établirait à **5,8%** en 2026 contre **5,2%** en 2025. Ces économies demeureraient davantage exposées aux variations des prix alimentaires, aux fluctuations des taux de change et à la transmission du renchérissement des produits importés aux prix intérieurs.

1.1.3. Commerce mondial

En 2026, le commerce mondial a poursuivi son redressement, mais à un rythme plus modéré que celui observé au cours de l'année précédente. Les échanges internationaux sont demeurés affectés par la persistance des tensions géopolitiques, la fragmentation progressive du commerce mondial, les perturbations de certaines routes maritimes stratégiques ainsi que par l'évolution différenciée de la demande dans les principales économies. Malgré ces contraintes, les échanges liés aux secteurs technologiques, aux équipements numériques et aux minerais critiques ont continué de soutenir le commerce international.

Le Fonds monétaire international prévoit une progression du volume des échanges mondiaux de biens et services de **3,5%** en 2026 contre **5,0%** en 2025, tandis que l'Organisation mondiale du commerce anticipe un ralentissement plus marqué du commerce des marchandises, traduisant les effets conjugués des tensions commerciales, du renchérissement des coûts logistiques et du ralentissement de la croissance mondiale. Ces évolutions témoignent d'une normalisation progressive des échanges après les fortes fluctuations observées au cours des années précédentes.

Par ailleurs, les transformations structurelles de l'économie mondiale ont continué d'influencer la composition des échanges internationaux. La transition énergétique, le développement des technologies numériques, l'expansion des centres de données et la montée en puissance de l'intelligence artificielle ont favorisé une demande soutenue en

équipements industriels, composants électroniques et minerais stratégiques. À l'inverse, plusieurs secteurs traditionnels ont enregistré une évolution plus modérée, sous l'effet du ralentissement de la demande mondiale et des mesures protectionnistes adoptées par certains partenaires commerciaux.

L'évolution du commerce international présente des implications contrastées pour la RD Congo. D'une part, le ralentissement des échanges mondiaux peut limiter les débouchés de certains produits exportés et accroître les coûts liés aux importations stratégiques. D'autre part, la demande structurelle en cuivre, cobalt et autres minerais critiques demeure soutenue par les transformations technologiques en cours, offrant ainsi des perspectives favorables aux exportations minières et à la mobilisation des recettes en devises. Cette évolution confirme la nécessité de renforcer la compétitivité des exportations nationales, d'améliorer les infrastructures logistiques et de promouvoir une meilleure intégration de l'économie congolaise dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

1.1.4. Évolution des cours de produits de base

En 2026, les marchés internationaux des produits de base ont continué d'évoluer dans un environnement marqué par une forte volatilité. Les tensions géopolitiques, les incertitudes entourant l'approvisionnement énergétique mondial, l'évolution de la demande industrielle ainsi que les effets de la transition énergétique ont constitué les principaux déterminants de l'évolution des prix des matières premières. Cette volatilité a concerné aussi bien les produits énergétiques que les métaux industriels, les métaux précieux et les produits agricoles.

a) Prix des métaux et de l'énergie

Sur **le marché de l'énergie**, les prix du pétrole sont demeurés à des niveaux relativement élevés tout au long de l'année 2026, sous l'effet conjugué des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient, des ajustements de l'offre opérés par les principaux pays producteurs et des incertitudes entourant les chaînes mondiales d'approvisionnement énergétique. Bien que les cours se soient progressivement repliés après les fortes hausses observées au premier semestre, leur niveau moyen annuel est demeuré supérieur à celui de 2025, maintenant des pressions sur les coûts du transport, de la production et de la distribution à l'échelle mondiale.

Selon les perspectives actualisées du Fonds monétaire international (FMI), le prix moyen du pétrole devrait s'établir à **89,3 USD le baril** en 2026, contre **66,9 USD** en 2025, soit une progression d'environ **33,5 %**. Cette évolution traduit les effets combinés de la persistance des tensions géopolitiques, d'une offre mondiale encore contrainte et d'une demande énergétique demeurée relativement soutenue.

Les projections de la Banque mondiale corroborent cette tendance en estimant une hausse moyenne des prix de l'énergie de **24 % en 2026**. Elles font toutefois apparaître une détente progressive des marchés au cours du second semestre, l'indice des prix de l'énergie ayant reculé de **17,7 % en juin 2026** par rapport au mois précédent. Cette baisse reflète un rééquilibrage progressif des marchés, sans toutefois remettre en cause le maintien de prix énergétiques durablement élevés sur l'ensemble de l'année.

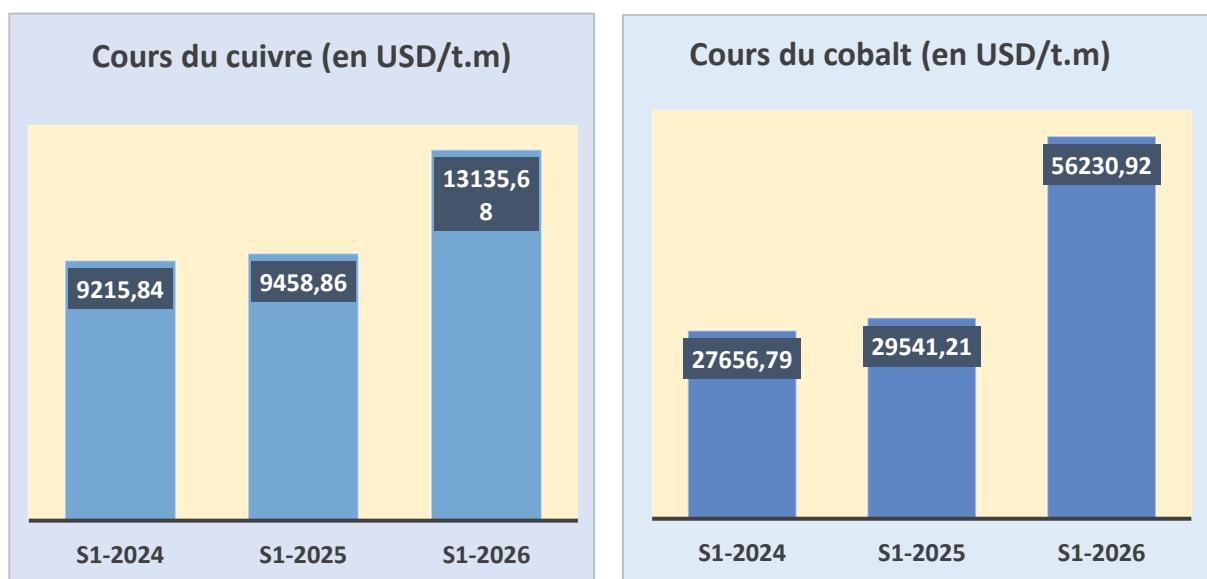
Pour les économies importatrices nettes d'hydrocarbures, cette situation a continué d'alimenter les pressions inflationnistes, en renchérissant les coûts de production et de transport. À l'inverse, les pays exportateurs de pétrole ont bénéficié d'une amélioration de leurs recettes d'exportation et de leurs ressources budgétaires.

Particulièrement pour la République démocratique du Congo, les effets de cette évolution demeurent contrastés. Les recettes tirées des exportations d'hydrocarbures pourraient être soutenues par le niveau élevé des cours, tandis que le renchérissement des importations de produits pétroliers raffinés continuerait d'exercer des pressions sur les coûts de production, les prix intérieurs et les équilibres macroéconomiques.

Les **marchés des métaux** ont, quant à eux, bénéficié d'une demande soutenue provenant des secteurs des énergies renouvelables, des véhicules électriques, des infrastructures numériques et des technologies de l'intelligence artificielle. Cette dynamique confirme le rôle stratégique des minerais critiques dans les transformations industrielles en cours et renforce les perspectives des pays fortement dotés en ressources minières, au premier rang desquels figure la RDC.

Selon les statistiques de la Banque Centrale du Congo, au premier semestre 2026, sur *le marché de LME (London Metal Exchange)*, le cours moyen du cuivre s'est situé à **13.135,68 USD/tonne métrique (t.m)** contre **9.458,86 USD/t.m** à la période correspondante de 2025, soit une hausse de **38,9%**. Celui du cobalt à **56.230,92 USD/t.m** contre **29.541,21 USD/t.m**, soit un accroissement de **90,3%**.

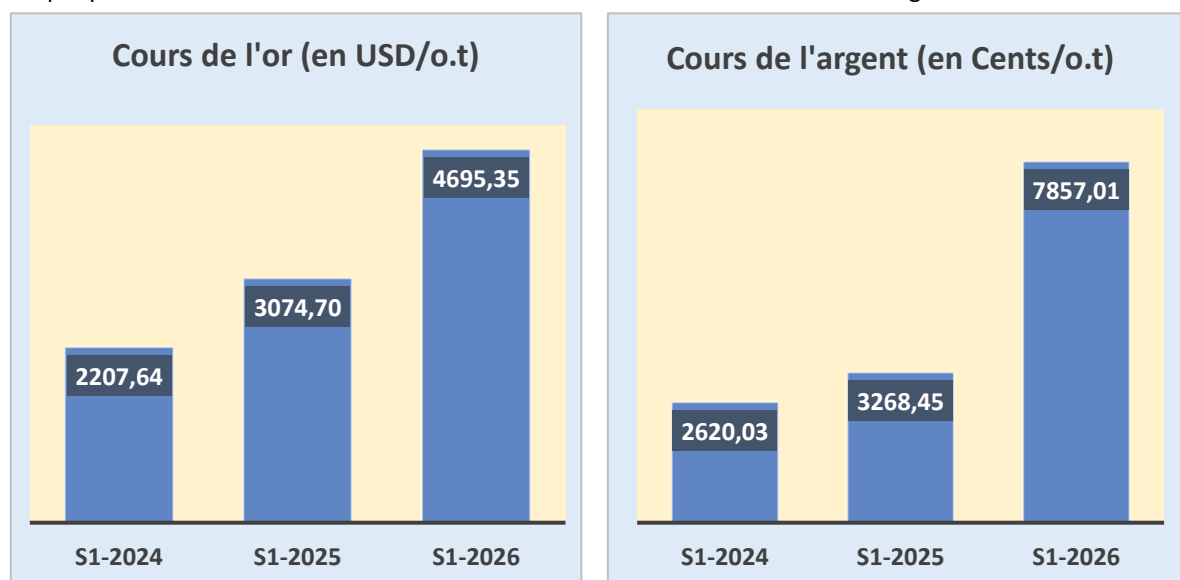
Graphique 3 : Evolution des cours mondiaux du cuivre et du cobalt de 2024 à 2026



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

S'agissant des métaux précieux, le prix de l'or a poursuivi sa progression au premier semestre 2026, franchissant le seuil de **4.000 USD/once troy (o.t)**. En effet, il s'est établi à **4.695,35 USD/o.t** contre **3.074,70 USD/o.t** à la même période de 2025, soit un accroissement de **52,7%**. Celui de l'argent à **7.857,01 Cents/o.t** contre **3.268,45 Cents/o.t**, soit une augmentation de **140,4%**.

Graphique 4 : Evolution des cours mondiaux de l'or et de l'argent de 2024 à 2026



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

Toutefois, une forte dépendance aux recettes minières expose le budget de l'État aux retournements des cours internationaux. La consolidation des recettes devra donc s'accompagner d'une gestion prudente des hypothèses de prix et de production.

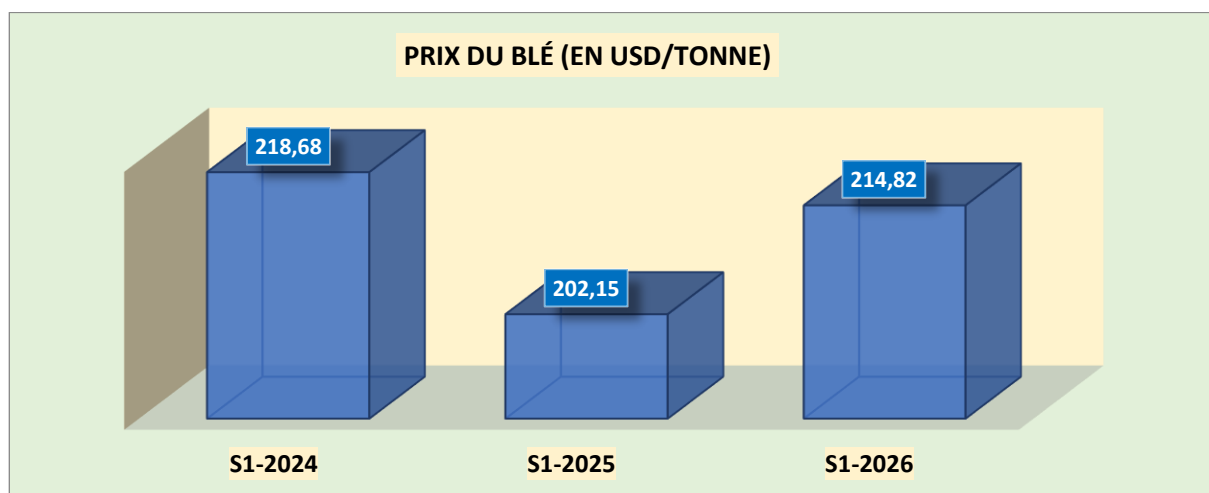
b) Prix des produits agricoles céréaliers

Les produits agricoles céréaliers ont connu une évolution contrastée. Si les tensions observées au début de l'année ont entraîné une hausse des prix sous l'effet du renchérissement de l'énergie et des coûts logistiques, une détente progressive est intervenue au cours des derniers mois, sans toutefois effacer les risques liés aux aléas climatiques et aux perturbations persistantes des marchés internationaux. Cette évolution demeure susceptible d'influencer les coûts de production agricole ainsi que les prix des denrées alimentaires dans de nombreux pays importateurs.

Au premier semestre 2026, les marchés internationaux des produits agricoles ont affiché des évolutions différenciées, sous l'effet de l'amélioration des perspectives de production dans plusieurs grandes régions agricoles, de conditions climatiques globalement plus favorables et d'une normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement.

Le cours du blé s'est inscrit en hausse sur *le marché de Chicago*. En moyenne sur les six premiers mois de l'année 2026, il s'est établi à **214,82 USD la tonne**, contre **202,15 USD** à la même période de 2025, soit une progression de **6,3%**. Cette évolution reflète notamment les incertitudes persistantes entourant les disponibilités exportables de certains grands pays producteurs ainsi que les tensions géopolitiques affectant les échanges internationaux.

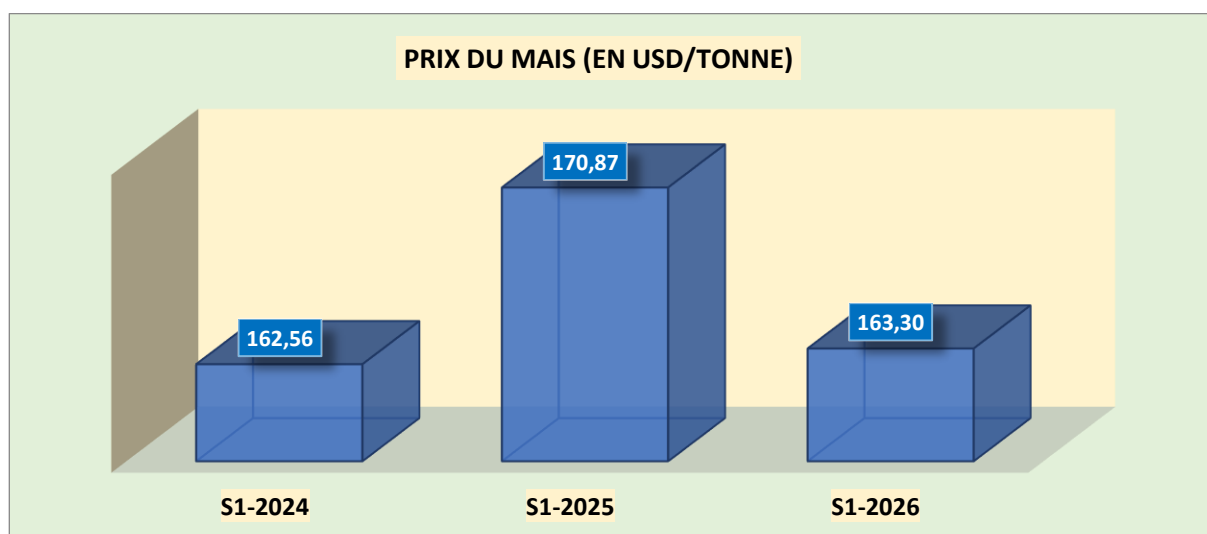
Graphique 5 : Evolution du prix du blé de 2024 à 2026 (en USD/tonne)



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

À l'inverse, **le maïs** a enregistré un repli de ses cours également sur *le marché de Chicago*. Son prix moyen est ressorti à **163,30 USD/tonne**, contre **170,87 USD/tonne** au premier semestre 2025, soit une baisse de **4,4%**. Cette évolution s'explique principalement par une offre mondiale relativement abondante, soutenue par de bonnes récoltes dans les principaux pays producteurs, dans un contexte de demande internationale plus modérée.

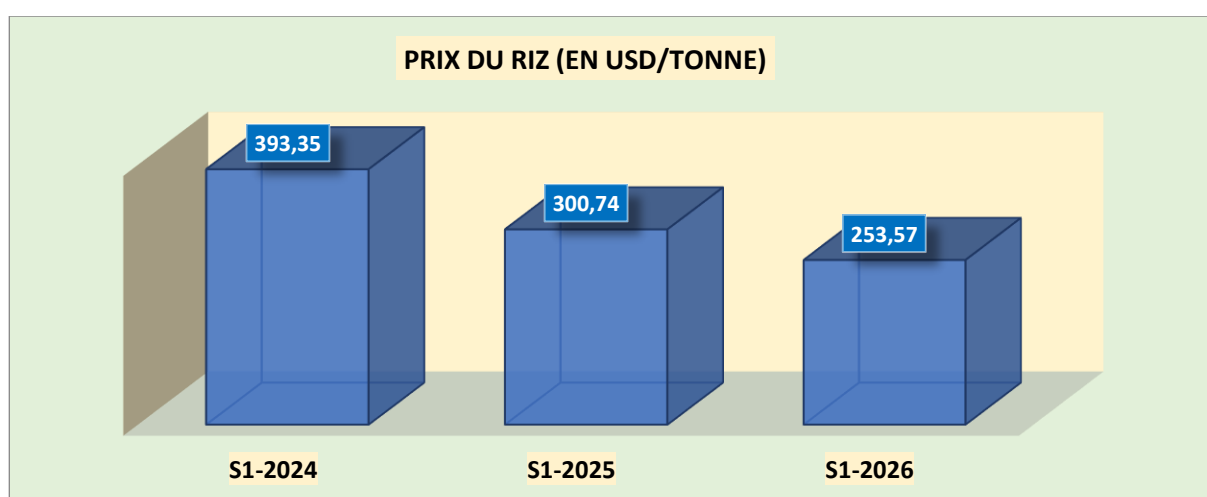
Graphique 6 : Evolution du prix du maïs de 2024 à 2026 (en USD/tonne)



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

De même, le prix **du riz** a connu la baisse la plus marquée sur le même marché. Il s'est établi en moyenne semestrielle à **253,57 USD/tonne**, contre **300,74 USD/tonne** un an auparavant en glissement, soit un recul de 15,6 %. Cette diminution traduit l'amélioration de la production dans plusieurs pays asiatiques, le renforcement des disponibilités à l'exportation et la poursuite de la normalisation du marché mondial après les fortes tensions observées les années précédentes.

Graphique 7 : Evolution du prix du riz de 2024 à 2026 (en USD/tonne)



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

Dans l'ensemble, les évolutions observées au premier semestre 2026 traduisent une détente progressive des marchés agricoles internationaux, même si ceux-ci demeurent exposés aux risques liés aux conditions climatiques, aux tensions géopolitiques et aux éventuelles perturbations des échanges commerciaux internationaux.

1.2. Perspectives économiques internationales en 2027

Les perspectives économiques mondiales pour l'année 2027 s'inscrivent dans un contexte de normalisation progressive de l'activité économique internationale après les incertitudes qui ont marqué les exercices précédents.

Les dernières projections des principales institutions financières internationales (FMI et BM) convergent vers une amélioration graduelle de la croissance mondiale, soutenue par l'atténuation progressive des tensions inflationnistes, une reprise modérée du commerce international et une évolution plus favorable des marchés des matières premières.

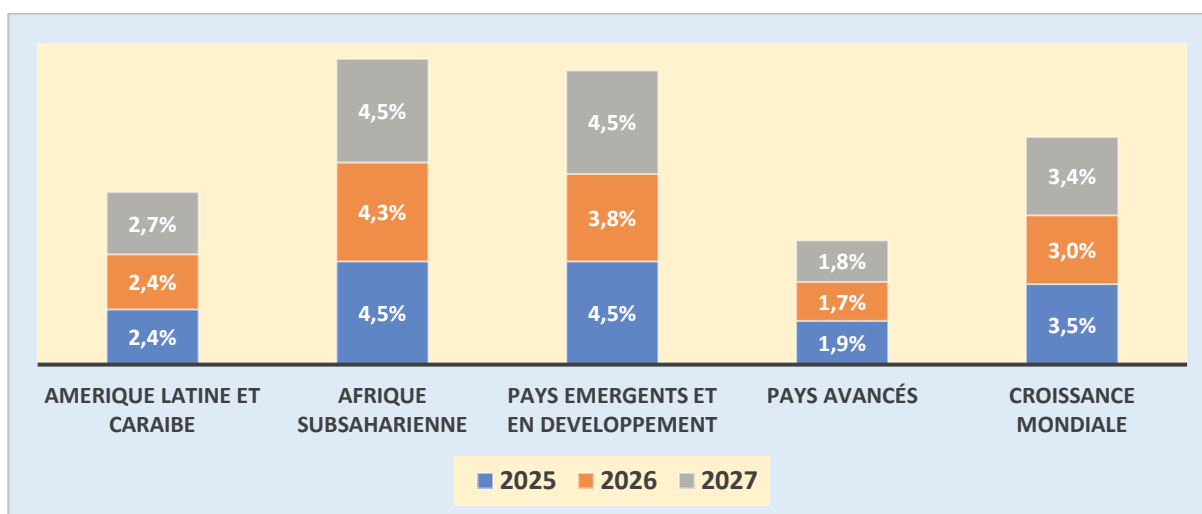
Toutefois, cette amélioration demeure entourée d'importantes incertitudes liées à l'évolution des tensions géopolitiques, aux conditions financières internationales, aux politiques commerciales ainsi qu'aux risques climatiques susceptibles d'affecter les perspectives de croissance mondiale.

Ces perspectives revêtent une importance particulière pour la RD Congo, dans la mesure où elles influencent directement les hypothèses macroéconomiques retenues pour l'élaboration du Projet de loi de finances 2027, notamment en matière de croissance économique, d'évolution des recettes d'exportation, de mobilisation des recettes publiques, de stabilité des prix et d'équilibre de la balance des paiements.

1.2.1. Croissance économique

Selon les projections actualisées du FMI de juillet courant, la croissance de l'économie mondiale devrait se redresser pour atteindre **3,4% en 2027**, après **3,0% en 2026**. Cette évolution traduirait une reprise modérée de l'activité, sans toutefois permettre à l'économie mondiale de retrouver durablement les rythmes de croissance observés avant les crises successives des dernières années. Cette évolution serait principalement portée par la consolidation de la demande intérieure dans plusieurs grandes économies, la poursuite des investissements dans les secteurs stratégiques et une amélioration graduelle des conditions financières internationales.

Graphique 8 : Croissance mondiale et régionale de 2026 à 2027 (en %)



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2026.

Les économies avancées enregistreraient une croissance de **1,8% en 2027**, contre **1,7% en 2026**. **Aux États-Unis**, le taux de croissance reviendrait légèrement de **2,3% en 2026 à 2,2% en 2027**, tandis que **la zone euro** connaîtrait une amélioration plus sensible, avec une croissance projetée à **1,2% en 2027**, contre **0,9% en 2026**. L'Allemagne enregistrerait également une reprise graduelle, son taux de croissance passant de **0,7% à 1,0%** entre les deux années.

Cette amélioration dans les économies avancées serait notamment soutenue par la modération progressive des pressions inflationnistes, l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et la poursuite des investissements dans les infrastructures numériques, l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs et les technologies énergétiques. Elle demeurerait néanmoins limitée par la faiblesse persistante de la productivité dans certaines économies, le coût du financement et le niveau élevé de l'endettement public.

Dans **les économies émergentes et en développement**, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre **4,5% en 2027**, après **3,8% en 2026**. Cette évolution serait principalement portée par la vigueur de la demande intérieure, les investissements en infrastructures et la progression des activités industrielles et de services.

En **Chine**, la croissance devrait toutefois ralentir, passant de **4,6% en 2026 à 4,1% en 2027**, dans un contexte marqué par la poursuite de l'ajustement du secteur immobilier, la modération de la demande extérieure et la transformation progressive du modèle économique. À l'inverse, l'Inde maintiendrait une dynamique soutenue, avec une croissance projetée à **6,7% en 2027**, contre **6,4% en 2026**, grâce à la vigueur de la consommation privée, au développement des services et aux investissements publics.

En ***Afrique subsaharienne***, la croissance devrait progresser de **4,3% en 2026 à 4,5% en 2027**. Cette amélioration serait soutenue par la demande en produits de base, la reprise des investissements et la progression de la consommation intérieure. Les performances resteraient toutefois différenciées selon les pays. La croissance du Nigéria passerait de **4,1% à 4,3%**, tandis que celle de l'Afrique du Sud progresserait de **1,1% à 1,3%** entre 2026 et 2027.

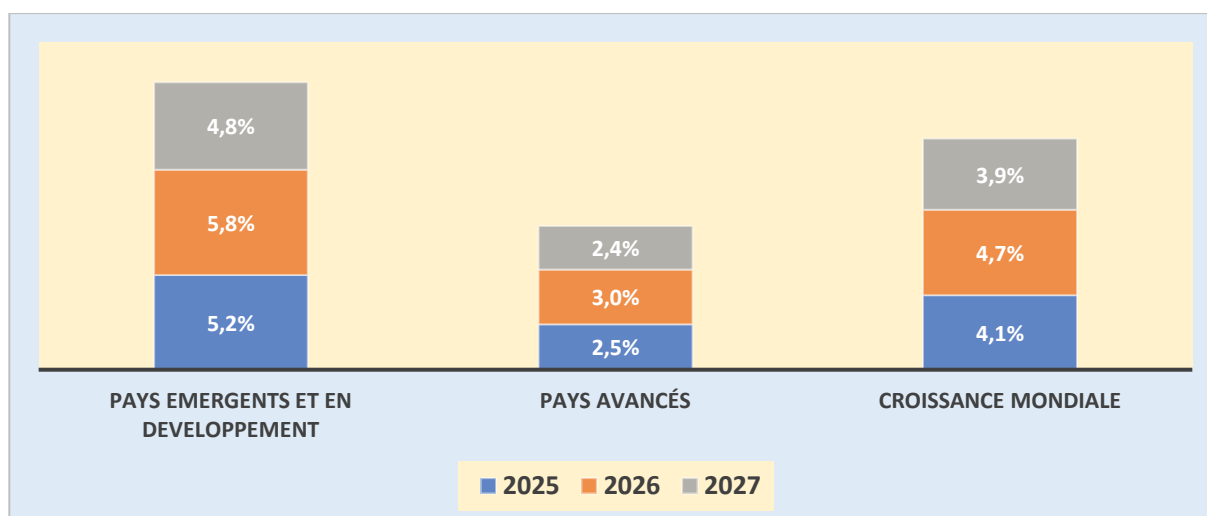
1.2.2. Inflation mondiale

Après une remontée attendue en 2026, les pressions inflationnistes devraient s'atténuer en 2027. Selon les projections actualisées du FMI de juillet 2026, l'inflation mondiale reviendrait à **3,9% en 2027**, après avoir atteint **4,7% en 2026** et **4,1% en 2025**. Cette évolution traduirait la reprise progressive du processus de désinflation, interrompu en 2026 par le renchérissement de l'énergie et de certaines denrées alimentaires.

Dans les économies avancées, l'inflation devrait diminuer de **3,0% en 2026 à 2,4% en 2027**. Elle resterait ainsi légèrement supérieure à la cible de **2,0%** généralement poursuivie par les principales banques centrales. La persistance de tensions sur les prix des services, les coûts salariaux et les loyers pourrait conduire les autorités monétaires à maintenir une approche prudente en matière d'assouplissement des taux directeurs.

Dans les économies émergentes et en développement, l'inflation devrait également ralentir, passant de **5,8% en 2026 à 4,8% en 2027**. Elle demeurerait toutefois plus élevée que dans les économies avancées, en raison d'une plus forte exposition aux variations des taux de change, aux prix des denrées alimentaires et aux coûts des importations énergétiques.

Graphique 9 : Perspective de l'inflation mondiale et régionale de 2025 à 2027 (en %)



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2026.

Malgré cette tendance favorable, les perspectives demeurent entourées d'incertitudes. Une recrudescence des tensions géopolitiques, une remontée des prix de l'énergie ou une résurgence des perturbations logistiques pourraient ralentir le processus de désinflation et conduire les banques centrales à maintenir plus longtemps des politiques monétaires prudentes.

Par ailleurs, une détente progressive de l'inflation mondiale contribuerait à limiter les pressions exercées sur les prix des produits importés de la RD Congo, notamment les produits pétroliers, les intrants agricoles et les denrées alimentaires. Cette évolution serait de nature à soutenir la stabilité des prix intérieurs, à préserver le pouvoir d'achat des ménages et à favoriser une meilleure prévisibilité des dépenses publiques.

1.2.3. Commerce mondial

Les échanges internationaux devraient se redresser en 2027, après le ralentissement attendu en 2026. Selon le Fonds monétaire international, le volume du commerce mondial de biens et services progresserait de **4,3% en 2027**, contre **3,5% en 2026**. Cette évolution serait portée par la reprise de l'activité économique, le redressement de la demande industrielle et la poursuite des échanges liés aux technologies numériques et énergétiques.

Les projections de l'Organisation mondiale du commerce font toutefois apparaître une dynamique moins soutenue pour les seules marchandises. Selon son scénario central, le commerce mondial de marchandises augmenterait de **2,6% en 2027**, après **1,9% en 2026** et **4,6% en 2025**.

La différence entre les projections du FMI et celles de l'OMC tient principalement à leur champ de couverture. Le taux de **4,3%** du FMI porte sur les échanges mondiaux de biens et de services, tandis que le taux de **2,6%** de l'OMC concerne essentiellement le volume du commerce des marchandises.

La reprise attendue en 2027 serait favorisée par la progression des échanges de composants électroniques, d'équipements électriques, de produits numériques, de véhicules électriques et de minerais critiques. Elle resterait toutefois exposée aux effets du protectionnisme, des tensions tarifaires, des conflits géopolitiques et des perturbations affectant les principales routes maritimes.

1.2.4. Cours des produits de base

Les marchés des produits de base devraient demeurer volatils en 2027. Les perspectives seraient influencées par l'évolution des tensions géopolitiques, la demande industrielle mondiale, les politiques de production des pays exportateurs, les stocks disponibles et la poursuite des transitions énergétique et numérique.

a) Perspectives des cours des Produits énergétiques et métaux

En ce qui concerne l'Énergie, le prix moyen du pétrole brut devrait revenir à environ **78,7 USD** le baril en 2027, après avoir atteint **89,3 USD** en **2026**. Cette baisse représenterait un recul de près de **11,9%**.

La baisse attendue des prix du baril constituerait un facteur favorable pour la RDC, compte tenu du poids des produits pétroliers dans ses importations et de leur incidence sur les transports, la production et les prix à la consommation. Toutefois, le maintien des cours à un niveau supérieur à celui de 2025, établi à **66,9 USD le baril** dans le CBMT, montre que les coûts énergétiques resteraient relativement élevés.

Les perspectives des métaux demeureraient globalement favorables en 2027, notamment en raison de la demande croissante liée aux véhicules électriques, aux réseaux énergétiques, aux centres de données, à l'intelligence artificielle et aux énergies renouvelables.

Les perspective du secteur extractive renseigne un cours moyen du cuivre de **14 350,2 USD la tonne** en 2027, contre environ **12 000 USD** en 2026 selon la trajectoire de cadrage. Pour le cobalt, le cours moyen serait de **55 599 USD la tonne** en 2027.

La combinaison de cours relativement favorables et d'une augmentation des volumes de production devrait soutenir les recettes d'exportation et les ressources budgétaires. Toutefois, elle renforcerait également l'exposition des finances publiques aux fluctuations du secteur minier. Une variation défavorable des cours ou un ralentissement de la demande mondiale pourrait réduire les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les entrées de devises.

b) Perspectives des cours des produits agricoles

Les perspectives des marchés agricoles mondiaux pour l'année 2027 s'inscrivent dans un contexte caractérisé par une normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement, mais également par la persistance de plusieurs facteurs de risque susceptibles d'entretenir une forte volatilité des prix. Les principales institutions internationales anticipent une évolution globalement modérée des cours agricoles, même si les niveaux demeureraient

supérieurs à leur moyenne de long terme en raison des tensions climatiques, géopolitiques et logistiques.

Selon les projections de la Banque mondiale, les prix des denrées alimentaires devraient enregistrer une légère progression d'environ **1,0%** en 2027, après une hausse estimée à près de **2,0%** en 2026. Cette évolution traduirait un rééquilibrage progressif entre l'offre et la demande mondiales, soutenu par une amélioration des récoltes dans plusieurs grandes régions productrices et une détente graduelle des coûts de production agricole.

Les céréales devraient connaître une évolution relativement contenue. L'amélioration attendue des disponibilités mondiales de blé et de riz contribuerait à limiter les tensions sur les marchés internationaux. En revanche, le marché du maïs pourrait demeurer plus tendu en raison d'une demande soutenue provenant des secteurs de l'alimentation animale et des biocarburants, combinée à des stocks mondiaux moins abondants chez certains grands exportateurs.

Les perspectives pour 2027 demeurent globalement favorables, avec une orientation vers une stabilisation des cours des produits agricoles après les fortes tensions observées en 2026. Néanmoins, les risques liés aux aléas climatiques, aux évolutions géopolitiques, aux coûts des intrants et aux perturbations du commerce international continueront de peser sur les marchés agricoles mondiaux. Dans ce contexte, les pays importateurs nets de produits alimentaires, dont la République démocratique du Congo, devront poursuivre le renforcement de leurs politiques de sécurité alimentaire et demeurer attentifs à l'évolution des marchés internationaux afin de limiter les répercussions d'éventuels chocs sur les prix domestiques.

II. SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE EN 2026 ET PERSPECTIVES POUR 2027

Ce point examine le contexte économique national de 2026 et les perspectives de 2027.

2.1. Environnement économique national en 2026

L'environnement économique national en 2026 s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 et des réformes engagées dans le cadre de la consolidation de la stabilité macroéconomique et de la modernisation des finances publiques.

Les principaux indicateurs macroéconomiques ont évolué dans un sens globalement favorable. L'activité économique est demeurée dynamique, portée par la vigueur du secteur minier, tandis que les secteurs non extractifs ont poursuivi leur redressement progressif sous l'effet de l'amélioration des investissements publics, du développement de certaines infrastructures économiques et de la reprise graduelle des activités dans les services, la construction et l'agriculture. Dans le même temps, la désinflation observée depuis la fin de l'année 2025 s'est confirmée, le franc congolais est demeuré relativement stable sur le marché des changes et les réserves internationales se sont davantage consolidées, renforçant ainsi la capacité de l'économie à faire face aux chocs extérieurs.

Ces résultats traduisent une amélioration sensible du cadre macroéconomique par rapport aux anticipations initiales. Ils demeurent toutefois entourés de risques importants, liés notamment à la persistance de l'insécurité dans l'Est du pays, aux effets potentiels des tensions géopolitiques internationales sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires, aux vulnérabilités climatiques susceptibles d'affecter la production agricole ainsi qu'au ralentissement de la croissance observé dans plusieurs économies partenaires.

Dans ce contexte, la poursuite des réformes structurelles, la diversification de l'économie, le renforcement de la gouvernance des finances publiques et la consolidation de la stabilité macroéconomique demeurent des conditions essentielles pour soutenir une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Les développements observés en 2026 sont examinés successivement à travers l'évolution de l'activité économique, la dynamique des prix, le comportement du marché des changes ainsi que l'évolution des réserves internationales, avant de présenter les principales perspectives macroéconomiques retenues pour l'exercice 2027.

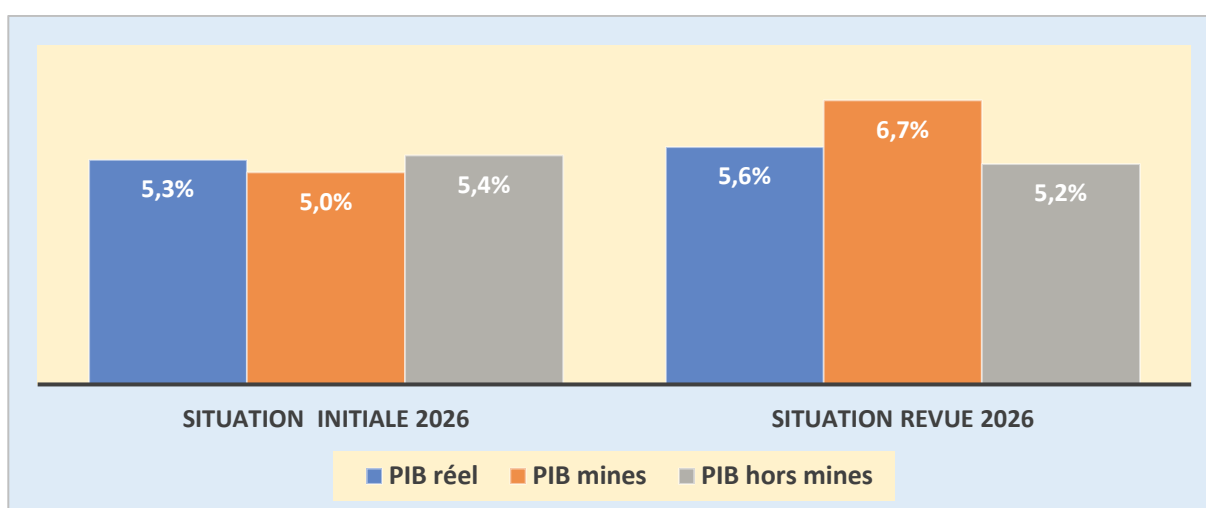
2.1.1. Évolution récente de l'activité économique

En 2026, l'économie nationale a poursuivi sa trajectoire de croissance dans un environnement intérieur et extérieur demeuré contrasté. En dépit de la persistance des défis

sécuritaires, des tensions géopolitiques internationales et du ralentissement de l'activité économique mondiale, la RD Congo a maintenu une dynamique économique soutenue, traduisant la résilience de son appareil productif et les effets des réformes macroéconomiques engagées par le Gouvernement.

Selon le cadrage macroéconomique, élaboré en concertation avec les services du FMI, le produit intérieur brut (PIB) réel devrait enregistrer une croissance de **5,6%** en 2026, contre **5,3%** retenus dans la loi de finances initiale de l'exercice 2026. Cette révision résulte principalement de l'actualisation des hypothèses macroéconomiques et de l'évolution récente de la conjoncture internationale. Elle demeure néanmoins largement supérieure à la moyenne observée dans la plupart des économies d'Afrique subsaharienne, confirmant ainsi la solidité des fondamentaux macroéconomiques du pays.

Graphique 10 : Croissance du PIB réel et sectorielle en 2026



Source : DGPPB, sur base des données harmonisées avec le FMI, Cadrage macroéconomique juin 2026

Cette performance continue d'être portée principalement par le secteur extractif, dont la contribution demeure prépondérante dans la formation du PIB, les exportations et les recettes en devises. La progression de la production de cuivre, de cobalt et d'autres substances minérales stratégiques, soutenue par le maintien d'investissements importants dans les grands projets miniers, a favorisé le dynamisme des activités industrielles et consolidé la capacité de l'économie nationale à générer des ressources extérieures.

Parallèlement, les activités hors mines ont poursuivi leur redressement progressif. Les secteurs des bâtiments et travaux publics, des transports, des télécommunications, du commerce, de l'agriculture et de certaines branches manufacturières ont bénéficié de la poursuite des investissements publics, de l'amélioration graduelle des infrastructures économiques, du développement des services marchands ainsi que du renforcement progressif de la demande intérieure. Bien que leur contribution à la croissance demeure

inférieure à celle des industries extractives, ces secteurs participent progressivement à la diversification de la base productive nationale, objectif majeur de la politique économique du Gouvernement.

Les indicateurs conjoncturels disponibles confirment cette évolution favorable. Selon les données publiées par la Banque Centrale du Congo, le baromètre de conjoncture s'est établi à **+43,4%** en juin 2026, contre **+43,1%** le mois précédent, traduisant le maintien d'un climat des affaires globalement favorable. Cette amélioration résulte notamment de la bonne orientation des industries extractives, de la progression des activités de construction ainsi que de la résilience des secteurs des services et du commerce.

Cette évolution positive demeure toutefois confrontée à plusieurs contraintes structurelles. La persistance de l'insécurité dans certaines provinces de l'Est continue d'affecter les activités économiques, les chaînes logistiques et les échanges commerciaux. À ces contraintes s'ajoutent les insuffisances des infrastructures de transport et d'énergie, les effets des aléas climatiques sur certaines productions agricoles ainsi que la forte dépendance de l'économie nationale aux industries extractives, laquelle expose la croissance aux fluctuations des cours internationaux des matières premières.

Dans ce contexte, la consolidation d'une croissance durable suppose la poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires, renforcer la gouvernance économique, accélérer la diversification de l'appareil productif et accroître la valeur ajoutée des secteurs non extractifs. Ces orientations demeurent essentielles pour favoriser une croissance davantage inclusive, créatrice d'emplois et moins vulnérable aux chocs extérieurs, conformément aux objectifs poursuivis par le Programme d'Actions du Gouvernement et le Cadre budgétaire à moyen terme 2027-2029.

2.1.2. Évolution de l'inflation

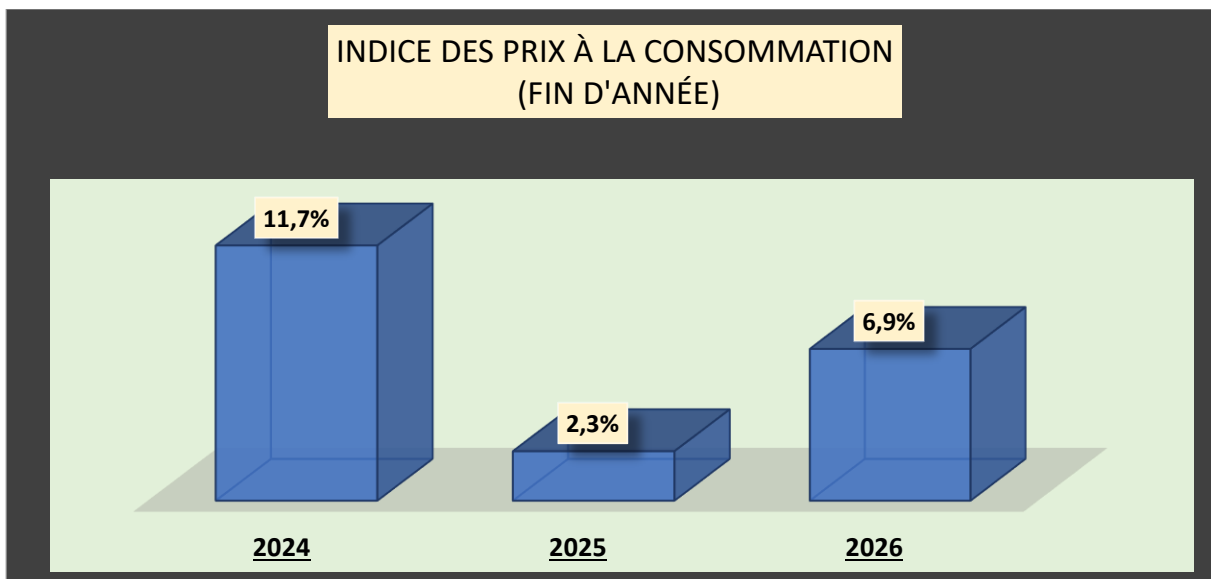
L'évolution du niveau général des prix est demeurée globalement maîtrisée en 2026, bien que le rythme mensuel de progression des prix se soit légèrement renforcé par rapport à la période correspondante de 2025. Cette évolution, au premier semestre, traduit une configuration caractérisée par la persistance de variations mensuelles modérées.

A fin juin 2026, l'inflation en glissement annuel s'est établie à 2,9%, contre 2,2% à fin mars 2026, tandis que l'inflation cumulée a atteint 4,8%. Cette évolution a été influencée notamment par les effets de la hausse des prix des carburants à la pompe intervenue en avril 2026, associée aux contraintes d'approvisionnement et aux facteurs saisonniers affectant l'offre de certains produits de première nécessité.

Au 21 août 2026, il s'est observé une légère progression des prix. Le taux d'inflation cumulé est ressorti à 6,5 %, contre 5,4 % à la période correspondante de 2025, tandis qu'en glissement annuel, il s'est situé à 3,3 %, contre 7,8 % un an auparavant. Ces évolutions demeurent principalement liées aux contraintes logistiques et d'approvisionnement, aux tensions localisées sur les produits pétroliers, ainsi qu'aux effets saisonniers sur l'offre de certains produits vivriers et sur la demande des fournitures scolaires à l'approche de la rentrée scolaire.

A fin décembre 2026, il est anticipé une accélération du rythme de formation des prix. Ainsi le taux de l'inflation de fin de période pourrait se situer autour de 6,9%, en dessous de la cible de 7% et venant de 2,3% observé en 2025. Cette montée inflationniste s'expliquerait principalement par les facteurs externes et internes. Il s'agit notamment

- Sur le plan externe :
 - ✓ les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et sur les marchés des engrais, qui entraînerait une hausse des prix alimentaires et contribuerait à l'aggravation de la pauvreté dans les pays importateurs ;
 - ✓ les vulnérabilités budgétaires et financières qui, dans un contexte d'endettement élevé, pourraient accroître les coûts d'emprunt et amplifier la volatilité financière, en particulier dans les économies émergentes et en développement.
- Sur le plan interne :
 - ✓ l'épidémie d'Ebola déclarée en 2026, dont le coût budgétaire est estimé à 0,1 ou 0,2 % du PIB et qui pourrait peser sur la croissance et les recettes en cas de propagation ;
 - ✓ la persistance de l'insécurité dans l'Est du pays, qui pourrait continuer à alimenter des pressions sur les dépenses publiques.

Graphique 11 : Évolution du taux d'inflation de 2024 à 2026

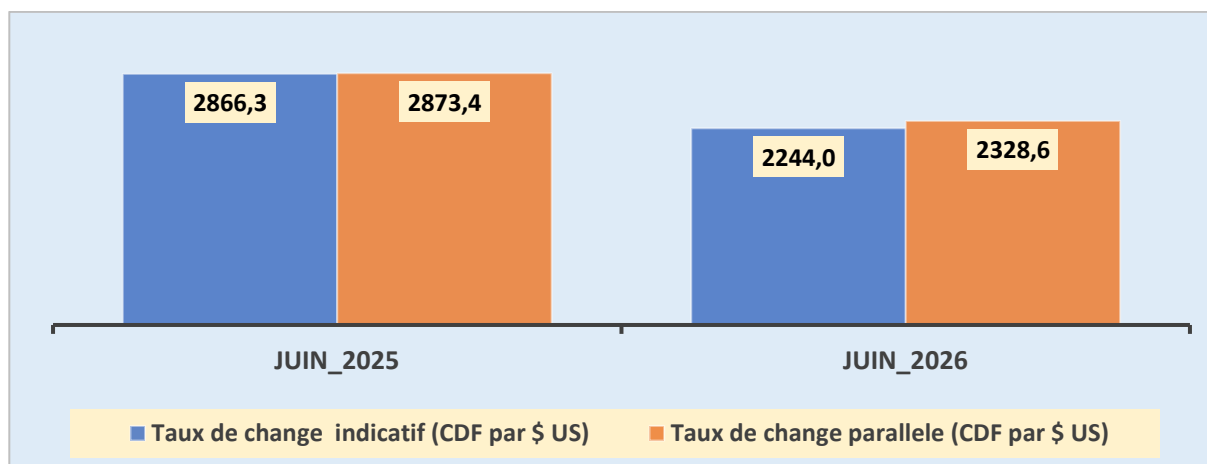
Source : DGPPB, sur base des données de la BCC, juillet 2026

Toutefois, la remontée progressive du niveau de l'inflation nécessite une vigilance particulière sur les facteurs susceptibles d'alimenter les prix intérieurs, notamment l'évolution du taux de change, les prix des produits alimentaires et énergétiques ainsi que les conditions d'approvisionnement. La maîtrise de ces facteurs demeure déterminante pour consolider la stabilité des prix et préserver les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au Projet de loi de finances de l'exercice 2027.

2.1.3. Évolution du marché de changes

Au premier semestre 2026, le marché des changes en République démocratique du Congo a été marqué par le maintien du franc congolais à un niveau sensiblement plus apprécié que celui observé à la période correspondante de 2025. Cette évolution s'inscrit notamment dans le cadre des efforts de stabilisation du marché des changes et de maîtrise de la liquidité poursuivis par la Banque Centrale du Congo (BCC).

Graphique 12 : Évolution du taux de change au premier semestre 2025 et au premier semestre 2026



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

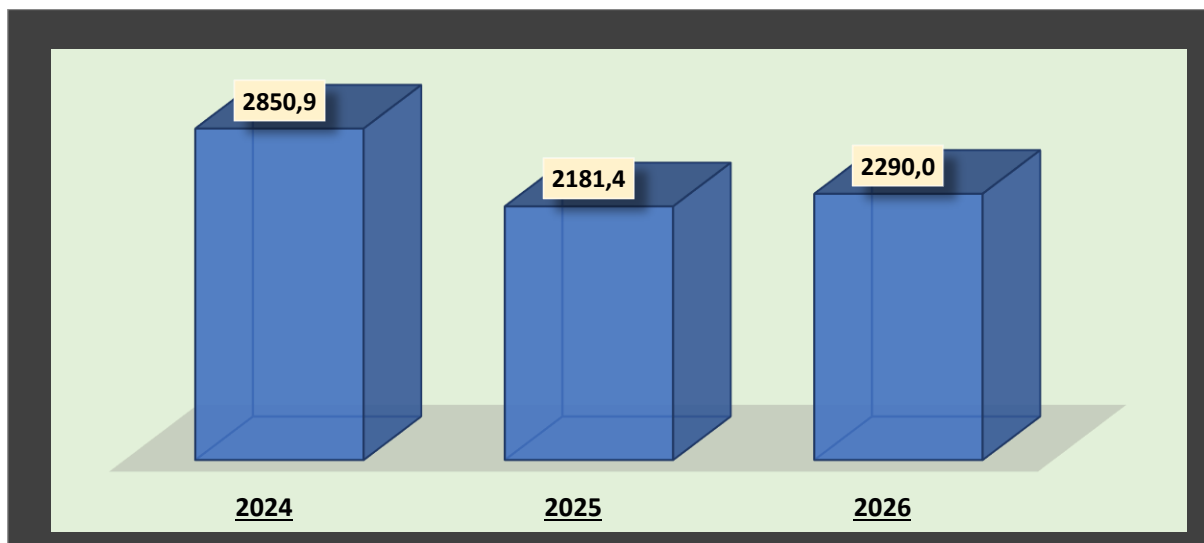
En effet, au premier semestre 2025, le taux de change indicatif s'est maintenu à des niveaux relativement élevés, fluctuant globalement entre **2.850** et **2.930 CDF le dollar américain**, tandis que le taux parallèle a varié entre **2.870** et **2.900 CDF/USD**. Le marché des changes avait ainsi affiché une relative stabilité, mais à un niveau traduisant une valeur du franc congolais sensiblement plus faible que celle observée en 2026.

Au premier semestre 2026, en revanche, le cours du dollar s'est inscrit à un niveau nettement inférieur. Selon les données reprises dans le graphique n°11, le taux indicatif s'est situé à **2.138,44 CDF/USD** en janvier 2026, contre environ **2.894 CDF/USD** en janvier 2025. À fin juin 2026, il s'est établi à **2.245,61 CDF/USD**, contre environ **2.870 CDF/USD** à la période correspondante de 2025. Ainsi, entre juin 2025 et juin 2026, le cours indicatif du dollar a reculé d'environ **625 CDF**, soit près de **22%**. Cette baisse du taux de change signifie, en sens inverse, une appréciation substantielle du franc congolais vis-à-vis du dollar américain.

Une tendance comparable a été observée sur le marché parallèle. Le taux est passé d'environ **2.865 CDF/USD** à fin juin 2025 à **2.310 CDF/USD** à fin juin 2026, soit un recul de l'ordre de **19%** du cours du dollar. La baisse simultanée des taux sur les deux segments du marché constitue ainsi l'un des faits marquants de l'évolution du cadre macroéconomique entre les deux périodes.

Il convient toutefois de relever qu'au cours du premier semestre 2026, le taux indicatif est remonté progressivement de **2.138,44 CDF/USD en janvier** à **2.245,61 CDF/USD en juin**, traduisant une légère dépréciation du franc congolais entre ces deux mois. Cette évolution n'a cependant pas remis en cause le principal constat en glissement annuel : à fin juin 2026, le franc congolais demeurerait nettement plus apprécié qu'à fin juin 2025, tant sur le marché indicatif que sur le marché parallèle. Il est attendu un taux de change de **2.290 CDF/USD à fin décembre 2026** contre **2.181,4 CDF/USD observé en décembre 2025**.

Graphique 13 : Evolution du Taux de change fin période (CDF par \$ US) de 2024 à 2026



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC et du CBMT

Dans l'ensemble, les efforts de la BCC en matière de régulation de la liquidité, de conduite prudente de la politique monétaire et de surveillance du marché des changes ont accompagné la consolidation de la stabilité monétaire. Le recul sensible du cours du dollar entre les 6externe et à préserver le pouvoir d'achat de la monnaie nationale, confortant ainsi le cadre de stabilité macroéconomique dans lequel s'inscrit la préparation du Projet de loi de finances 2027.

b) Évolution des réserves internationales

Les réserves internationales ont poursuivi leur consolidation tout au long de l'année 2026. Selon la Banque Centrale du Congo, elles se sont établies à **8 267,82** millions de dollars américains au 02 juillet 2026, représentant une couverture de **3,16** mois d'importations de biens et services. Ce niveau, supérieur à celui enregistré au cours des exercices précédents, traduit le renforcement de la position extérieure du pays, soutenu par la vigueur des exportations minières, l'amélioration des entrées de capitaux extérieurs et les appuis financiers mobilisés dans le cadre du programme conclu avec le FMI.

Le renforcement des réserves internationales constitue un facteur déterminant de la résilience de l'économie congolaise face aux chocs extérieurs. En améliorant la capacité d'intervention de la Banque Centrale sur le marché des changes, il contribue à préserver la stabilité de la monnaie nationale, à renforcer la crédibilité de la politique monétaire et à accroître la confiance des investisseurs et des partenaires au développement. Il constitue également un amortisseur essentiel face aux fluctuations des prix internationaux des matières premières, dont dépend encore largement l'économie nationale.

Toutefois, plusieurs facteurs de risque demeurent susceptibles d'influencer l'évolution future du marché des changes. Parmi ceux-ci figurent notamment la volatilité des cours internationaux des métaux stratégiques, les tensions persistantes sur les marchés de l'énergie, les incertitudes géopolitiques, les effets des conflits armés dans certaines provinces de l'Est ainsi que l'évolution des conditions financières internationales. Ces éléments pourraient affecter les recettes d'exportation, les flux de capitaux et, par conséquent, la dynamique du taux de change.

Dans ce contexte, la poursuite d'une gestion prudente des politiques macroéconomiques, le maintien d'un régime de change suffisamment flexible, la consolidation des réserves internationales, le renforcement de la mobilisation des recettes publiques ainsi que l'accélération de la diversification de la base productive demeureront indispensables pour préserver la stabilité externe de l'économie et consolider les acquis enregistrés en matière de stabilité macroéconomique.

2.2. Perspectives économiques nationales pour 2027

Les perspectives macroéconomiques pour l'exercice 2027 demeurent globalement favorables, malgré un environnement international encore marqué par de nombreuses incertitudes. Les projections retenues dans le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2027-2029 reposent sur l'hypothèse de la poursuite de la stabilité macroéconomique, du maintien d'un cadre budgétaire prudent, de la consolidation des réformes structurelles et de la mise en œuvre effective du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028.

Ces perspectives s'inscrivent dans un contexte international caractérisé par une croissance mondiale modérée, une désinflation progressive dans plusieurs économies avancées, des tensions persistantes sur certains marchés des matières premières ainsi que des incertitudes liées aux évolutions géopolitiques, aux conditions financières internationales et aux effets des changements climatiques. Sur le plan intérieur, elles demeurent tributaires de l'amélioration continue du climat des affaires, de la poursuite des investissements publics et privés, du renforcement de la gouvernance économique ainsi que de l'évolution de la situation sécuritaire dans les provinces de l'Est.

Dans ce contexte, les autorités entendent poursuivre les réformes destinées à renforcer la résilience de l'économie nationale, à préserver les équilibres macroéconomiques et à accélérer la diversification de la base productive afin de favoriser une croissance plus inclusive et créatrice d'emplois. Les perspectives économiques pour 2027 sont ainsi analysées au regard de l'évolution attendue de l'activité économique, de la stabilité des prix et du marché des changes.

2.2.1. Activité économique nationale

Le taux de croissance économique se situerait à **5,8%** en 2027 venant de **5,6%** une année plutôt. La croissance continuerait d'être principalement soutenue par les industries extractives, grâce au maintien d'un niveau élevé d'investissements miniers et à l'augmentation projetée de la production des principales substances d'exportation..

Parallèlement, les secteurs hors mines devraient poursuivre leur redressement progressif. Les investissements prévus dans les infrastructures économiques, l'énergie, les transports, l'agriculture, les télécommunications et les services devraient contribuer à élargir la base productive nationale et à renforcer la contribution des activités non extractives à la croissance. L'amélioration attendue du climat des affaires, la poursuite des réformes structurelles ainsi que les efforts engagés pour renforcer la gouvernance économique devraient également favoriser une participation accrue du secteur privé au développement économique.

Toutefois, la réalisation de ces perspectives demeure conditionnée par plusieurs facteurs. La consolidation de la paix et de la sécurité, l'accélération des réformes économiques, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, la mobilisation accrue des recettes intérieures, la diversification de l'économie et celle des exportations qui en découlent, apparaissent comme des conditions essentielles pour soutenir durablement la croissance et réduire la dépendance de l'économie aux industries extractives.

2.2.2. Projection du taux de change et de l'inflation

Les perspectives macroéconomiques pour 2027 laissent présager le maintien d'un cadre globalement stable, caractérisé par une inflation maîtrisée, une évolution ordonnée du taux de change et une poursuite de la consolidation des équilibres extérieurs. Ces projections reposent sur l'hypothèse du maintien d'une coordination étroite entre les politiques budgétaire et monétaire, de la poursuite d'une gestion prudente de la liquidité ainsi que de la préservation de la stabilité du système financier.

Le taux d'inflation moyen atteindrait **6,4%** en 2027, contre **3,5%** en 2026. Cette remontée correspondrait principalement à une normalisation après la forte désinflation observée en 2026, tout en demeurant compatible avec l'objectif de stabilité macroéconomique. Elle pourrait également refléter les effets du renchérissement de certains produits énergétiques, alimentaires et intrants importés sur les prix intérieurs.

S'agissant du marché des changes, le franc congolais devrait conserver une stabilité relative, malgré une légère dépréciation anticipée dans le scénario macroéconomique central. Le taux de change moyen annuel est projeté à **2 300,0 CDF pour un dollar américain** en 2027, contre

2 290,0 CDF/USD en 2026. Cette évolution demeurerait cohérente avec le maintien d'un régime de change flexible, la consolidation des recettes d'exportation et la poursuite d'une gestion prudente des réserves internationales.

Les réserves internationales devraient continuer à jouer un rôle essentiel dans la préservation de la stabilité externe de l'économie, même si leur niveau projeté serait légèrement inférieur à celui observé en 2026, avec une couverture estimée à environ **3 mois d'importations de biens et services**. Dans ce contexte, les autorités poursuivront les efforts visant à renforcer la résilience extérieure de l'économie, à améliorer la mobilisation des recettes en devises et à consolider la confiance des investisseurs.

En définitive, les perspectives macroéconomiques pour 2027 demeurent favorables, mais leur concrétisation dépendra de la poursuite des réformes structurelles, du maintien de la discipline budgétaire, de la coordination des politiques économiques et de l'amélioration durable de la situation sécuritaire. Elles resteront également sensibles à l'évolution de l'environnement international, notamment aux fluctuations des cours des matières premières, aux conditions de financement extérieur et aux tensions géopolitiques susceptibles d'affecter les échanges commerciaux et les flux de capitaux. Dans cette optique, le Gouvernement entend poursuivre les réformes destinées à consolider la stabilité macroéconomique, à accélérer la diversification économique et à promouvoir une croissance durable, inclusive et résiliente.

III. EXECUTIONS BUDGETAIRES A FIN JUIN 2026

3.1. Contexte d'exécution du Budget du Pouvoir central au premier semestre

L'exécution du budget du Pouvoir central au premier semestre 2026 s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile, marqué par :

- **sur le plan politique, diplomatique et sécuritaire** : la tenue de la treizième session de la Conférence des Gouverneurs à Bandundu et le suivi des recommandations qui en sont issues, la persistance du conflit armé et de l'occupation de certaines parties de l'Est du pays par l'AFC/M23 soutenu par le Rwanda, ainsi que la poursuite des processus de Washington et de Doha, notamment à travers les efforts d'opérationnalisation du mécanisme de suivi et de vérification du cessez-le-feu, ainsi que l'imposition de sanctions américaines aux acteurs impliqués dans la déstabilisation de l'Est du pays ;
- **sur le plan social, sanitaire et humanitaire** : l'ampleur des déplacements de populations et des besoins humanitaires consécutifs au conflit dans l'Est du pays, la persistance des épidémies de choléra et de Mpox ainsi que la riposte à l'épidémie d'Ebola déclarée en mai 2026, le lancement du Programme présidentiel pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, dénommé « Debout Jeunes Congolais », et la qualification de la RDC à la Coupe du Monde de la FIFA 2026 ;
- **sur le plan économique** : le maintien d'une activité économique soutenue, principalement portée par le secteur extractif, l'évolution globalement maîtrisée des prix et la relative stabilité du marché des changes, ainsi que la poursuite des projets d'infrastructures destinés au désenclavement et à l'interconnexion du territoire national ;
- **sur le plan des finances publiques** : le processus d'élaboration du projet de loi de finances rectificative de l'exercice 2026, visant à adapter la programmation budgétaire au contexte macroéconomique et aux impératifs sécuritaires et humanitaires, l'achèvement, avec le FMI, de la troisième revue au titre de la FEC et de la deuxième au titre de la FRD, la première émission d'Eurobonds de la RDC destinée au financement d'infrastructures prioritaires, ainsi que la poursuite des réformes budgétaires, notamment la déconcentration de l'ordonnancement et la préparation du passage au budget-programme en 2028.

3.2. Niveau d'exécution de la Loi de finances au premier semestre

Les statistiques provisoires à fin juin 2026 renseignent des recettes globales réalisées à hauteur de **22.476,1 milliards de FC**, correspondant à **9,815 milliards USD**, et des dépenses chiffrées à **22.416,8 milliards de FC**, équivalant à **9,789 milliards USD**, soit un écart positif de **59,3 milliards de FC**.

3.2.1. Mobilisation des recettes

3.2.1.1. Recettes du Budget Général

Les recettes du Budget général affichent un taux de réalisation de **95,3%** par rapport à une prévision linéaire de **22.710,4 milliards de FC**. Chiffrées à **21.652,9 milliards de FC**, elles sont composées des recettes internes de l'ordre de **15.949,7 milliards de FC** et des recettes extérieures captées à hauteur de **5.703,2 milliards de FC**.

3.2.1.1.1. Recettes internes

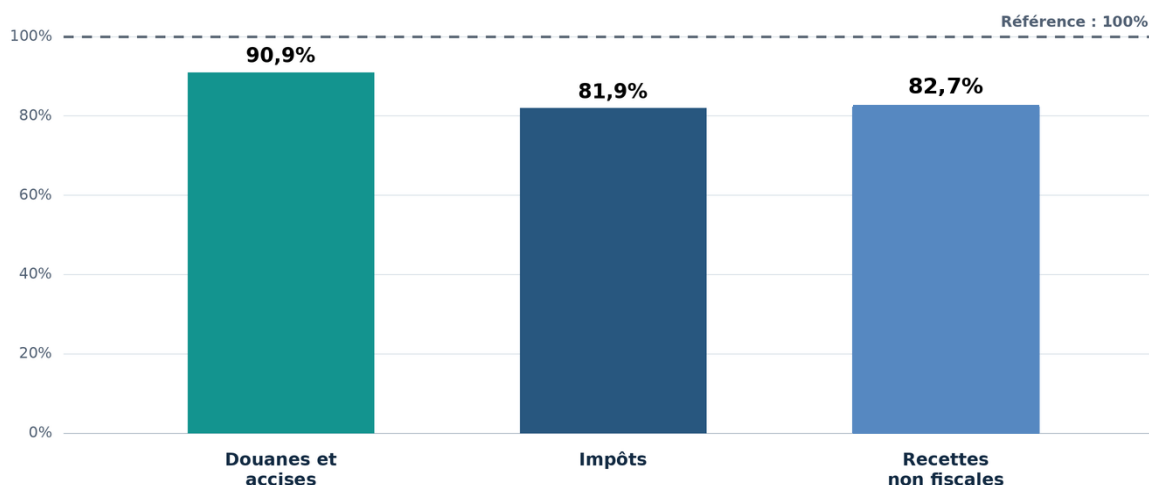
Les recettes internes, mobilisées à hauteur de **86,0%** par rapport à la prévision linéaire de **18.539,3 milliards de FC**, sont réparties comme suit :

a) Recettes courantes

Les recettes courantes s'élèvent à **14.655,4 milliards de FC**, soit **84,2%** de la prévision linéaire de **17.409,6 milliards de FC**. Elles sont constituées de :

- **Recettes des douanes et accises : 3.770,5 milliards de FC** réalisés sur une prévision linéaire de **4.149,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **90,9%** ;
- **Recettes des impôts : 8.230,4 milliards de FC** réalisés sur une prévision linéaire de **10.050,0 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **81,9%** ;
- **Recettes non fiscales : 2.654,5 milliards de FC** collectés sur une prévision linéaire de **3.209,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **82,7%**. Ce montant comprend **2.614,5 milliards de FC** encadrés par la DGRAD et **40,0 milliards de FC** provenant des autres recettes non fiscales.

La réalisation des recettes courantes est illustrée dans le graphique ci-dessous.

Graphique n° 14 : Taux d'exécution des recettes courantes à fin juin 2026

Source : DGPPB, réalisations provisoires Régies-PTR-CSPP-PGAI au 30 juin 2026

Les trois catégories de recettes courantes demeurent en deçà de leurs prévisions linéaires, la moins-value la plus importante étant enregistrée au titre des impôts. Une attention particulière devra être accordée au renforcement du recouvrement au cours du second semestre.

b) Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles, composées essentiellement des produits issus des emprunts intérieurs, s'établissent à **1.281,4 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **1.129,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **113,4%**. À celles-ci s'ajoutent **12,9 milliards de FC** au titre du Fonds de concours pour la guerre.

3.2.1.1.2. Recettes extérieures

Les recettes extérieures mobilisées à fin juin 2026 s'établissent à **5.703,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **4.171,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **136,7%**. Elles comprennent :

- des appuis budgétaires de **1.203,8 milliards de FC**, mobilisés à **87,2%** par rapport à une prévision linéaire de **1.381,2 milliards de FC**, comprenant **1.100,0 milliards de FC** d'emprunt-programme et **103,8 milliards de FC** de dons budgétaires ;
- et recettes de financement des investissements de **4.499,3 milliards de FC**, exécuté à **161,3%** sur une prévision linéaire de **2.789,9 milliards de FC**, dont **2.138,2 milliards de FC** de dons-projets, **2.045,4 milliards de FC** d'emprunts-projets et **315,8 milliards de FC** d'Eurobonds.

3.2.1.2. Budgets annexes et comptes spéciaux

Les statistiques provisoires renseignent une exécution de **823,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **2.276,7 milliards de FC** au titre des recettes des comptes spéciaux, soit un taux d'exécution de **36,2%**.

3.2.2. Exécution des dépenses au premier semestre

Au 30 juin 2026, les dépenses totales exécutées s'élèvent à **22.416,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **25.433,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **88,1%**.

Elles concernent principalement le Budget général, à hauteur de **21.593,6 milliards de FC**, soit **95,1%** de la prévision linéaire correspondante, ainsi que les comptes spéciaux, dont les dépenses s'établissent à **823,2 milliards de FC**, pour un taux d'exécution de **36,2%**. Aucune dépense n'est renseignée au titre des budgets annexes.

Les dépenses du Budget général se déclinent, par grande nature, comme suit :

- 1°. Dette publique et frais financiers : 1.032,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **65,2%** par rapport à la prévision linéaire de **1.582,4 milliards de FC**. Ce montant se rapporte au remboursement du principal de la dette publique à hauteur de **664,5 milliards de FC** et aux frais financiers chiffrés à **367,4 milliards de FC** ;
- 2°. Dépenses de personnel (Rémunérations) : 6.983,9 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **6.827,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **102,3%** et un ratio de **47,7%** des recettes courantes réalisées ;
- 3°. Biens et services : 2.933,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **111,2%** contre une prévision linéaire de **2.638,2 milliards de FC**. Ils comprennent principalement le fonctionnement des institutions, chiffré à **1.151,3 milliards de FC**, le fonctionnement des ministères, à hauteur de **1.314,8 milliards de FC**, et les charges communes, d'un montant de **467,0 milliards de FC**, avec des taux d'exécution respectifs de **127,9%**, **98,1%** et **145,7%**. Aucune exécution n'est renseignée pour le financement des réformes et les services déconcentrés.
- 4°. Transferts et subventions : 1.476,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **65,1%** par rapport à la prévision linéaire de **2.269,0 milliards de FC**. Ils concernent principalement la rétrocession aux administrations financières pour un montant de **642,9 milliards de FC**, les transferts aux provinces et aux entités territoriales décentralisées au titre du fonctionnement, à hauteur de **184,3 milliards de FC**, et les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques pour un montant de **637,2 milliards de FC**.

Ils prennent également en compte les subventions aux organismes auxiliaires à hauteur de **11,8 milliards de FC**.

5°. Dépenses d'investissement : 6.012,0 milliards de FC contre une prévision linéaire de 5.274,2 milliards de FC, soit un taux d'exécution de **114,0%**. Elles comprennent :

- les investissements sur ressources propres de **1.512,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **60,9%**. Ils se rapportent intégralement aux projets du Gouvernement central ;
- les investissements sur ressources extérieures de **4.499,3 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **161,3%**.

6°. Dépenses exceptionnelles : 3.156,0 milliards de FC, soit un taux d'exécution de **76,6%** par rapport à la prévision linéaire de **4.119,2 milliards de FC**. Elles se rapportent intégralement aux dépenses exceptionnelles sur ressources propres qui comprennent :

- les dépenses sécuritaires de **3.139,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **80,0%** ;
- la réserve pour sinistres et calamités à hauteur de **12,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **24,0%** ;
- les opérations électorales de **3,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **4,0%**.

3.2.3. Solde budgétaire au 30 juin 2026

À fin juin 2026, l'exécution du Budget général fait ressortir un solde global déficitaire de **4.351,9 milliards de FC**. Ce solde correspond à l'écart entre les recettes courantes, augmentées des dons, qui s'établissent à **16.897,4 milliards de FC**, et les dépenses du Budget général hors amortissement de la dette, exécutées à hauteur de **21.249,3 milliards de FC**.

Le solde budgétaire intérieur ressort, pour sa part, déficitaire à hauteur de **2.199,0 milliards de FC**. Ce déficit résulte de l'écart entre les recettes courantes, qui s'établissent à **14.339,6 milliards de FC**, et les dépenses du Budget général, hors amortissement de la dette, frais financiers extérieurs, investissements financés sur ressources extérieures et dépenses exceptionnelles extérieures, lesquelles s'élèvent à **16.538,6 milliards de FC**.

Tableau 1 : Passage des recettes et dépenses aux soldes budgétaires à fin juin 2026 (en milliards de FC)

Éléments de calcul	Solde global (base caisse)	Solde intérieur
Recettes courantes	14.655,4	14.655,4
(+) Dons budgétaires	103,8	-
(+) Dons-projets	2.138,2	-
(-) Eurobonds neutralisés	-	(315,8)
Recettes retenues (A)	16.897,4	14.339,6
Dépenses du Budget général - PTR-CSPP-PGAI	21.593,6	21.593,6
(-) Dette intérieure	(226,6)	-
(-) Dette extérieure (principal)	-	(437,9)
(-) Frais financiers extérieurs	(117,7)	(117,7)
(-) Investissements sur ressources extérieures	-	(4.499,3)
(-) Dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures	-	0,0
Dépenses retenues (B)	21.249,3	16.538,6
Solde budgétaire (A - B)	-4.351,9	-2.199,0

Sources : DGPPB, tableaux synthèses d'exécution à fin juin 2026.

Les emprunts intérieurs, mobilisés à hauteur de **1.281,4 milliards de FC**, ont contribué à atténuer la contrainte de trésorerie. Leur mobilisation n'a toutefois pas résorbé le déficit budgétaire intérieur et appelle à une gestion prudente de leur coût et de leurs échéances afin de limiter les pressions futures sur le service de la dette.

Au second semestre, la réduction du déficit budgétaire intérieur reposera sur l'accélération de la mobilisation des recettes courantes et l'adaptation du rythme d'exécution des dépenses aux disponibilités du plan de trésorerie, tout en préservant les dépenses sécuritaires et sociales ainsi que les investissements prioritaires.

L'exécution des dépenses à fin juin est illustrée dans le graphique ci-dessous.

Graphique n°15 : Exécution des dépenses à fin juin 2026



3.3. Perspectives à fin décembre 2026

Sur la base de la Loi de finances rectificative promulguée le 7 août 2026, les perspectives à fin décembre préfigurent les recettes et les dépenses totales à hauteur de **50.866,3 milliards de FC** contre **54.335,8 milliards de FC** dans la Loi de finances initiale, soit une diminution de **6,4%**.

Bien que la Loi de finances rectificative soit présentée en équilibre, cet équilibre intègre les opérations de financement. Le tableau des opérations budgétaires fait ainsi ressortir un solde global (base caisse) négatif de **7.867,3 milliards de FC** et un solde budgétaire intérieur également négatif de **5.349,6 milliards de FC**.

Le besoin de financement global serait couvert par un financement intérieur net de **1.448,1 milliards de FC**, correspondant aux produits des emprunts intérieurs de **2.259,4 milliards de FC**, déduction faite du remboursement du principal de la dette intérieure de **811,3 milliards de FC**, ainsi que par des financements extérieurs de **6.419,2 milliards de FC**. Ces derniers comprennent l'emprunt-programme de **2.558,2 milliards de FC**, les emprunts-projets de **2.356,5 milliards de FC** et les Eurobonds de **1.504,4 milliards de FC**.

La réalisation de ces perspectives demeure tributaire de l'accélération du recouvrement des recettes courantes, du décaissement effectif des ressources extérieures et de la mobilisation des financements prévus. L'exécution des dépenses au second semestre devra être conduite en cohérence avec le plan de trésorerie, en privilégiant les dépenses sécuritaires, sociales et les investissements prioritaires.

IV. ORIENTATION DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2027

4.1. Objectif des recettes pour 2027

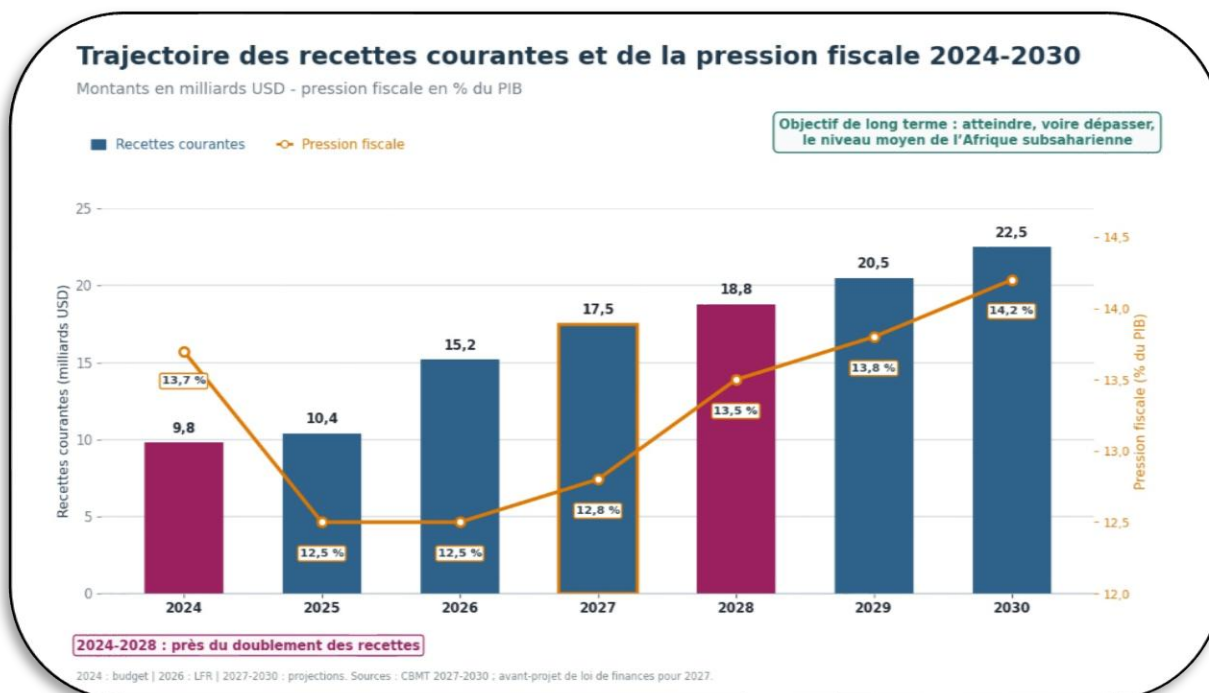
La Loi de finances rectificative 2026 fixe les recettes et les dépenses en équilibre à **50.866,3 milliards de FC**, soit **22,2 milliards USD**. Ce montant comprend **34.819,2 milliards de FC** de recettes courantes, **8.342,2 milliards de FC** de recettes extérieures et **7.705,0 milliards de FC** au titre des recettes exceptionnelles, des budgets annexes et des comptes spéciaux.

La politique en matière de recettes pour 2027 vise à accroître durablement le niveau des recettes intérieures afin d'élargir l'espace budgétaire et de renforcer l'autonomie financière de l'État. Elle repose sur des prévisions cohérentes avec les indicateurs macroéconomiques, l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des dépenses fiscales et l'amélioration du rendement des administrations financières.

Cette orientation se traduirait par des recettes courantes chiffrées à **40.210,6 milliards de FC**, soit **17,5 milliards USD** et un accroissement de **15,5%** par rapport à 2026. La pression fiscale quant à elle se situerait à **12,8%**.

Ce niveau de recettes s'inscrit dans une trajectoire d'accroissement des recettes courantes impulsée par le Chef de l'Etat depuis son accession à la magistrature suprême en 2019, dont la perspective de 2028 établie à **18,8 milliards USD** représente près du doublement par rapport à leur niveau réalisé en 2024 chiffré à **9,8 milliards USD**, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Au-delà du quinquennat 2024-2028, cette trajectoire devrait se maintenir en 2029 et en 2030 avec des recettes courantes projetées respectivement à **54.408,7 milliards de FC**, soit **20,5 milliards USD**, et à **62.566,5 milliards de FC**, soit **22,5 milliards USD**, et une pression fiscale de **13,8%** et **14,2%**. À plus long terme, la pression fiscale devrait atteindre, voire dépasser, la moyenne subsaharienne de **17%**.

Graphique n° 16 : trajectoire des recettes courantes et de la pression fiscale de 2024 à 2030

En vue de réaliser cet objectif, le Gouvernement déploiera des efforts pour la mobilisation intégrale des recettes publiques (y compris auprès des partenaires au développement). À cet effet, les Administrations financières devront intensifier leurs actions pour la maximisation des recettes courantes, notamment à travers la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale. Ces mesures contribueront également à assurer la soutenabilité de la dette publique et le respect des engagements pris dans le cadre du Programme avec le FMI.

Afin de soutenir la performance des Administrations financières, le Gouvernement entend les accompagner dans la poursuite des réformes structurelles, notamment la digitalisation des procédures de collecte, le renforcement de la gouvernance des Administrations financières et l'amélioration du climat des affaires. Le Gouvernement appuiera en outre les Administrations financières dans l'acquisition des matériels et équipements destinés à renforcer la mobilisation des recettes.

4.2. Politiques publiques phares envisagées pour 2027

La politique budgétaire en matière de dépenses pour 2027 est axée sur la rationalisation des charges, l'amélioration de la qualité de la dépense publique et le renforcement de la discipline budgétaire.

L'analyse transversale des allocations au regard des six piliers du PAG fait ressortir un effort significatif en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat, de la sécurité nationale, des

infrastructures et de la connectivité, de l'accès aux services sociaux de base, de l'efficacité de l'action publique ainsi que de la transition écologique.

Au titre du premier pilier, consacré à **la création d'emplois et à la protection du pouvoir d'achat**, les principales allocations recensées s'élèvent à environ **5 milliards USD**. Elles soutiennent notamment l'agriculture, la sécurité alimentaire, le développement rural, le Programme présidentiel pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, les petites et moyennes entreprises, la jeunesse, ainsi que les mesures de surveillance des prix et de lutte contre la vie chère.

Ces crédits financent en particulier les programmes de transformation agricole et d'autosuffisance alimentaire, la mécanisation de l'agriculture, le développement des chaînes de valeur agroalimentaires et halieutiques, le soutien à la production nationale, la formalisation de l'économie, la promotion des exportations et la relance des entreprises du portefeuille de l'État.

Le deuxième pilier, relatif à **la protection du territoire national et à la sécurité des personnes et de leurs biens**, mobilise environ **6 milliards USD**. Cette enveloppe répond aux impératifs de souveraineté, de renforcement des capacités opérationnelles, de protection des populations et de consolidation de l'autorité de l'État. Elle soutient également l'action diplomatique et le fonctionnement de la justice.

Elle couvre notamment la poursuite de l'effort de guerre et la prise en charge des besoins opérationnels dans l'Est du pays, le renforcement du déploiement diplomatique et de la communication gouvernementale en contexte de guerre, le recrutement de **20 000 unités** au sein des FARDC, la mise en œuvre de la loi de programmation de la Police nationale congolaise, ainsi que la réponse aux urgences humanitaires en faveur des personnes déplacées, retournées et refoulées.

Le troisième pilier, consacré à **l'aménagement du territoire et à la connectivité**, bénéficie d'une enveloppe d'environ **2 milliards USD**. Les crédits correspondants sont destinés notamment aux routes et aux voiries, à la lutte contre les érosions, aux ponts, aux infrastructures aéroportuaires et ferroviaires, à la navigation et au dragage, ainsi qu'aux secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Le financement de ces investissements repose notamment sur les ressources issues de SICOMINES, les Eurobonds, les fonds de péréquation, les transferts aux provinces et une quote-part des ressources propres. Les principaux projets structurants comprennent la rocade de Kinshasa, la modernisation des aéroports internationaux de N'djili et de Luano, la

réhabilitation de la Route nationale n° 4, le barrage de Katende, la ligne électrique d'Inga, ainsi que d'autres projets énergétiques structurants et d'électrification rurale.

Le quatrième pilier, relatif à **l'accès aux services sociaux de base**, constitue le principal volet social du Budget 2027. Les secteurs et dispositifs concernés bénéficient d'une enveloppe globale d'environ **6 milliards USD**.

Ces allocations visent notamment à améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité, à étendre la gratuité de l'enseignement aux 7e et 8e années de l'éducation de base, à développer les cantines scolaires et les innovations pédagogiques, à assurer la rémunération et la mécanisation des enseignants et du personnel de santé, ainsi qu'à renforcer les infrastructures scolaires et sanitaires. Elles soutiennent également la Couverture santé universelle, dont la gratuité des accouchements constitue une priorité, la vaccination, l'appui aux hôpitaux généraux de référence et la poursuite du Programme de développement local des 145 territoires.

Le cinquième pilier, consacré à **l'efficacité des services publics**, regroupe environ **3 milliards USD** d'allocations sectorielles. Il soutient la modernisation de l'administration, la mobilisation des recettes, l'amélioration de la gouvernance budgétaire, la planification, les réformes institutionnelles et la transformation numérique de l'État.

Les interventions envisagées comprennent notamment l'organisation du dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État, la mise à jour du fichier électoral et de la cartographie opérationnelle, les opérations logistiques préélectorales, la poursuite du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat, ainsi que l'identification de la population.

Dans le domaine des finances publiques, la priorité est accordée à la digitalisation progressive de la chaîne des recettes, à la mise en place du Compte unique du Trésor, à la poursuite de la déconcentration de l'ordonnancement, ainsi qu'aux réformes des marchés publics et de l'Administration publique.

Enfin, le sixième pilier, relatif à **la gestion durable des écosystèmes et à la réponse au changement climatique**, mobilise environ **1 milliard USD**. Les crédits correspondants soutiennent la protection de l'environnement, l'agriculture durable, le développement rural, la recherche scientifique et l'innovation, en vue de renforcer la résilience du pays face aux effets du changement climatique.

Tableau 2 : Synthèse des dépenses par Piliers du PAG

Pilier du programme du Gouvernement	Coût Md USD	Part %
I Créer plus d'emplois et protéger le pouvoir d'achat des ménages	5	21,5
II Protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens	6	27,4
III Aménager le territoire national en vue d'une connectivité maximale	2	8,7
IV Garantir l'accès aux services de base	6	27,7
V Renforcer l'efficacité des services publics	3	12,2
VI Gérer durablement et de manière responsable l'écosystème face aux changements climatiques	1	2,5
TOTAL DES DOTATIONS REGROUPÉES	22,290	100,0

Source : DGPPB, Ministère du Budget, projet de loi de finances de l'exercice 2027

La soutenabilité du Budget 2027 repose également sur la maîtrise de la masse salariale et des effectifs. L'objectif est de contenir les rémunérations dans les normes de soutenabilité (moins de 40% des recettes courantes et moins de 5% du PIB), tout en poursuivant la mise à la retraite et le rajeunissement au sein de l'administration publique et dans d'autres secteurs, ainsi que la réforme sur la politique salariale

V. CONFIGURATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

5.1. Contexte d'élaboration

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2027 s'élabore dans un contexte, marqué par :

- **sur le plan politique, diplomatique et sécuritaire** : la perspective du dialogue politique convoqué par le Chef de l'Etat , la tenue de la treizième session de la Conférence des Gouverneurs à Bandundu et le suivi des recommandations y relatives, la persistance du conflit armé et de l'occupation de certaines parties de l'Est du pays par l'AFC/M23 soutenu par le Rwanda, la poursuite des processus de Washington et de Doha avec l'opérationnalisation du mécanisme de suivi du cessez-le-feu, ainsi que l'imposition de sanctions américaines à l'encontre des acteurs impliqués dans la déstabilisation de l'Est du pays ;
- **sur le plan social, sanitaire et humanitaire** : l'ampleur des déplacements de populations et des besoins humanitaires consécutifs au conflit dans l'Est du pays, la poursuite de la gratuité de l'enseignement primaire et de la mise en œuvre de la couverture santé universelle, la persistance des épidémies de choléra et de Mpox ainsi que la riposte à l'épidémie d'Ebola déclarée en mai 2026, et la mise en œuvre du Programme présidentiel pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, dénommé « Debout Jeunes Congolais » ;
- **sur le plan économique** : le maintien d'une activité économique soutenue, principalement portée par le secteur extractif et accompagnée d'un raffermissement des activités non extractives, l'évolution globalement maîtrisée des prix, la relative stabilité du marché des changes, ainsi que la poursuite des projets d'infrastructures destinés au désenclavement et à l'interconnexion du territoire national ;
- **sur le plan des finances publiques** : la promulgation, le 7 août 2026, de la Loi de finances rectificative 2026, l'achèvement, avec le FMI, de la troisième revue au titre de la FEC et de la deuxième au titre de la FRD, la première émission d'Eurobonds de la RDC destinée aux infrastructures prioritaires, ainsi que la poursuite de la déconcentration de l'ordonnancement et de la préparation du passage au budget-programme en 2028.

5.2. Cadre macroéconomique

L'avant-projet de loi de finances de l'exercice 2027 se fonde sur les indicateurs et agrégats macroéconomiques ci-après :

Tableau 3 : Indicateurs macroéconomiques 2026-2027

Cadrement macroéconomique	2027		
	Vote	LFR	Projection
Taux de croissance du PIB	5,3%	5,6%	5,8%
Taux d'inflation moyen	4,4%	3,5%	6,4%
Taux d'inflation en fin de période	6,1%	-	7,0%
Taux de croissance du secteur minier	5,0%	6,7%	5,0%
Taux de change moyen (FC/USD)	2 467,0	2 290,0	2 300,0
Taux de change en fin de période (FC/USD)	2 634,1	2 398,5	-
PIB nominal (milliards de FC)	269 291,9	278 612,3	315 100,0
PIB nominal (milliards USD)	109,2	121,7	137,0

Source : Tableau de synthèse du projet de loi de finances 2027, août 2026.

5.3. Configuration du projet de loi de finances 2027

Le projet de loi de finances de l'exercice 2027 présente un budget équilibré en recettes et en dépenses à **56.929,9 milliards de FC**, équivalant à **24,8 milliards USD**. Ce niveau traduit une progression de **11,9%** par rapport à celui de la Loi de finances rectificative 2026, fixé à **50.866,3 milliards de FC**, soit **22,2 milliards USD**.

5.3.1. Configuration des recettes

Les recettes prévues pour 2027 sont configurées comme suit :

- **Budget général** : **51.242,0 milliards de FC**, soit **22,3 milliards USD**, et un accroissement de **12,8%** par rapport à son niveau rectifié de l'exercice 2026, chiffré à **45.420,8 milliards de FC**, soit **19,8 milliards USD** ;
- **Budgets annexes** : **179,3 milliards de FC**, équivalant à **78,0 millions USD** et une diminution de **79,9%** par rapport à leur niveau de 2026, chiffré à **892,1 milliards de FC**, soit **389,5 millions USD** ;

- **Comptes spéciaux : 5.508,6 milliards de FC, soit 2,4 milliards USD** et une augmentation de **21,0%** par rapport à leur niveau de 2026, chiffré à **4.553,5 milliards de FC, soit 2,0 milliards USD.**

5.3.1.1. Recettes du Budget général

Les recettes du Budget général comprennent les recettes internes de l'ordre de **41.786,1 milliards de FC**, équivalant à **18,2 milliards USD**, et les recettes extérieures de **9.455,9 milliards de FC, soit 4,1 milliards USD**. Elles représentent respectivement **81,5%** et **18,5%** des recettes du Budget général.

5.3.1.1.1. Recettes internes

Les recettes internes, évaluées à **41.786,1 milliards de FC**, se composent de recettes courantes de **40.210,6 milliards de FC, soit 17,5 milliards USD**, et de recettes exceptionnelles de **1.575,5 milliards de FC, équivalant à 685,0 millions USD**, au titre des emprunts intérieurs.

À l'exclusion des autres recettes non fiscales, composées exclusivement des royalties issues du contrat chinois et évaluées à **1.124,5 milliards de FC (488,9 millions USD)**, les recettes courantes assignées aux administrations financières sont projetées à **39.086,0 milliards de FC, soit l'équivalent de 17,0 milliards USD**.

a) Recettes courantes

Les recettes courantes sont ventilées de la manière suivante :

- **Recettes des douanes et accises : 9.353,1 milliards de FC, équivalant à 4,1 milliards USD**, en hausse de **12,7%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **8.299,6 milliards de FC.**
- **Recettes des impôts : 23.055,3 milliards de FC, équivalant à 10,0 milliards USD**, soit un accroissement de **14,7%** par rapport à leur niveau de 2026, établi à **20.100,0 milliards de FC.**
- **Recettes non fiscales : 7.802,2 milliards de FC, soit 3,4 milliards USD**, en augmentation de **21,5%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **6.419,5 milliards de FC**. Elles comprennent, d'une part, les recettes encadrées par la **DGRAD**, estimées à **6.677,6 milliards de FC, soit 2,9 milliards USD**, et, d'autre part, les autres recettes non fiscales, évaluées à **1.124,5 milliards de FC, équivalant à 488,9 millions USD**. Ces dernières sont constituées exclusivement des royalties issues du contrat chinois dont l'augmentation de **50%** est justifiée par le bon comportement des cours du cuivre et du cobalt, conformément à l'avenant signé entre Sicominex et le Gouvernement.

5.3.1.1.2. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles projetées pour l'exercice 2027 s'établissent à **1.575,5 milliards de FC**, soit l'équivalent de **685,0 millions USD**, en baisse de **30,3%** par rapport à leur niveau de 2026. Elles proviennent essentiellement des emprunts intérieurs mobilisés au moyen de l'émission d'obligations du Trésor.

b) Mesures fiscales et administratives envisagées pour la mobilisation des recettes en 2027

Afin d'atteindre les prévisions de recettes de l'exercice 2027, les mesures fiscales et administratives préconisées se résument de la manière suivante :

1°. Recettes des douanes et accises

- la prise des arrêtés ministériels et interministériels nécessaires à l'exclusion de nouveaux secteurs du bénéfice de la subvention de l'État sur les prix des produits pétroliers et à l'assujettissement aux droits d'accises, selon le régime de droit commun, des produits pétroliers destinés à l'activité minière ;
- la poursuite de la taxation de l'acide sulfurique comme produit d'accise ;
- l'acquisition de matériels de contrôle non intrusif, notamment des scanners, des ponts-basculés et des spectromètres ;
- la modernisation des postes frontaliers, à travers la construction d'infrastructures numériques mutualisées permettant l'interconnexion de SYDONIA avec les autres systèmes informatiques et l'installation progressive de ponts-basculés dans les principaux bureaux de douane frontaliers.

2°. Recettes des impôts

- le recouvrement de l'impôt sur les sociétés dû par les redevables non-résidents fournissant des services numériques ;
- l'opérationnalisation complète de la réforme de la facture normalisée et la mise en place des dispositifs électroniques fiscaux ;
- l'extension de la gestion de la taxe sur la valeur ajoutée aux Centres d'Impôts Synthétiques ;
- l'application de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu des personnes physiques au titre des plus-values réalisées par celles-ci ;

- le recouvrement d'une partie du solde débiteur des contribuables.

3°. Recettes non fiscales

- la prise en compte des exportations de lithium par la société Manono Lithium, dans la province du Tanganyika ;
- la prise en compte de l'accroissement attendu de la production de cuivre blister par Kamo Copper SA ainsi que de cathodes de cuivre et d'hydroxyde de cobalt par TFM, grâce à la fourniture de l'énergie électrique nécessaire ;
- la prise en compte des sous-produits miniers dans la détermination des droits, taxes et redevances ;
- l'implémentation d'un système de suivi des transactions financières des sociétés de télécommunication, en vue de déterminer leur chiffre d'affaires et les taxes correspondantes ;
- le recouvrement, en 2027, des créances relatives aux biens nationalisés à hauteur de **502,93 milliards de FC**, en s'appuyant sur les contentieux en voie de règlement à la Direction générale de la dette publique et le déploiement des équipes de contrôle et de recouvrement sur l'ensemble du territoire national ;
- la poursuite du déploiement de la CONADEP dans les provinces pour la délivrance des permis de conduire ;
- la poursuite de la signature des arrêtés interministériels actualisant les taux applicables aux actes générateurs ;
- la poursuite de la dématérialisation de la perception des droits, taxes et redevances du Pouvoir central, notamment par le paramétrage, dans LOGIRAD et SYDONIA, des actes générateurs qui n'y sont pas encore intégrés.

5.3.1.1.3. Recettes extérieures

Les recettes extérieures sont évaluées à **9.455,9 milliards de FC**, équivalant à **4,1 milliards USD**, soit un accroissement de **13,4%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **8.342,2 milliards de FC**, soit **3,6 milliards USD**.

Ces recettes se rapportent :

- aux appuis budgétaires de l'ordre de **2.236,7 milliards de FC**, soit **972,5 millions USD**, en baisse de **19,0%** par rapport à leur niveau de 2026. Ils comprennent les emprunts-programmes de **2.163,4 milliards de FC**, équivalant à **940,6 millions USD**, et les dons budgétaires de **73,3 milliards de FC**, soit **31,9 millions USD** ;
- au financement des investissements de l'ordre de **7.219,2 milliards de FC**, soit **3,1 milliards USD**, en progression de **29,4%** par rapport à leur niveau de 2026. Ces ressources comprennent :
 - ❖ les dons-projets de **1.891,6 milliards de FC**, soit **822,4 millions USD** ;
 - ❖ les emprunts-projets de **4.109,8 milliards de FC** équivalant à **1,8 milliard USD** ;
 - ❖ et les Eurobonds de **1.217,8 milliards de FC**, soit **529,5 millions USD**.

5.3.1.2. Recettes des Budgets annexes

Les recettes des Budgets annexes sont évaluées à **179,3 milliards de FC**, équivalant à **78,0 millions USD**, soit une diminution de **79,9%** par rapport à leur niveau de 2026, établi à **892,1 milliards de FC**.

Ce montant est lié aux actes générateurs des recettes des établissements d'enseignement supérieurs et universitaires publics, des budgets annexés reclassés, ainsi que des hôpitaux généraux de référence répertoriés à ce jour.

5.3.1.3. Recettes des Comptes spéciaux

Les recettes des Comptes spéciaux sont évaluées à **5.508,6 milliards de FC**, soit **2,4 milliards USD**, correspondant à un accroissement de **21,0%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **4.553,5 milliards de FC**.

5.3.2. Configuration des dépenses

Les dépenses de l'exercice 2027 sont chiffrées à **56.929,9 milliards de FC**, équivalant à **24,8 milliards USD**, et sont présentées en équilibre avec les recettes correspondantes, tant pour le

Budget général que pour les Budgets annexes et les Comptes spéciaux. Elles enregistrent un accroissement de **11,9%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **50.866,3 milliards de FC**.

5.3.2.1. Dépenses du Budget général

Les dépenses du Budget général sont ventilées comme suit :

1°. Dette publique et frais financiers : 3.478,5 milliards de FC (1,5 milliard USD), soit un accroissement de **9,9%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **3.164,7 milliards de FC**.

Les dépenses au titre de la dette publique se chiffrent à **1.941,4 milliards de FC (844,1 millions USD)**, dont **1.200,0 milliards de FC (521,7 millions USD)** pour la dette intérieure et **741,4 milliards de FC (322,4 millions USD)** pour la dette extérieure. Quant aux frais financiers, ils se chiffrent à **1.537,0 milliards de FC (668,3 millions USD)**, dont **1.026,9 milliards de FC** au titre des frais financiers intérieurs et **510,2 milliards de FC** au titre des frais financiers extérieurs.

L'ensemble de ces crédits est destiné à assurer le paiement du service de la dette conformément aux échéanciers de remboursement, ainsi que la prise en charge des intérêts sur la dette extérieure, des commissions bancaires, des intérêts moratoires et de la créance titrisée de la Banque Centrale du Congo ;

2°. Rémunérations : 15.314,5 milliards de FC (6,7 milliards USD), soit un accroissement de **12,2%** par rapport à leur niveau de 2026. Elles représentent **29,9%** des dépenses du Budget général, **38,1%** des recettes courantes et **4,9%** du PIB. Elles se répartissent entre le Pouvoir central et les provinces respectivement à hauteur de **9.940,8 milliards de FC** et de **5.373,7 milliards de FC**.

Les actions phares envisagées pour 2027 concernent :

- le recrutement de 18.000 unités à la Police Nationale et 20.000 unités à l'Armée ;
- l'amélioration de la situation salariale des services de sécurité (ANR, DGM, CNS, ...) ;
- la prise en compte de 50.000 non payés du régime général ;
- la poursuite de la mise en œuvre des barèmes salariaux dans certains secteurs et la prise en compte des nouveaux barèmes dans d'autres ;
- le recrutement des nouveaux magistrats de la Cour des Comptes ;
- l'amélioration des primes permanentes pour le personnel des Greffes en Chef et la prise en compte partielle des primes de risque et de brousse pour les magistrats civils et militaires.

Le Gouvernement déploie des efforts avec l'appui des partenaires au développement, pour assurer la soutenabilité du Budget 2027 laquelle repose également sur la maîtrise de la masse salariale et des effectifs. L'objectif est de contenir les rémunérations dans les normes de soutenabilité par rapport aux recettes courantes et au PIB, tout en poursuivant la mise à la retraite et le rajeunissement au sein de l'administration publique et dans d'autres secteurs ainsi que la réforme sur la politique salariale.

3°. Biens, matériels et prestations : 6.035,4 milliards de FC (2,6 milliards USD), représentant **11,8%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **14,4%** par rapport à leur niveau de 2026. Ils comprennent :

- le fonctionnement des institutions, chiffré à **1.984,2 milliards de FC**, soit un accroissement de **10,2%** par rapport à son niveau de 2026, nécessaire au fonctionnement régulier des institutions ;
- le fonctionnement des ministères, de l'ordre de **3.243,2 milliards de FC**, représentant **6,3%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **21,1%** par rapport à son niveau de 2026 pour le renforcement des capacités opérationnelles de la défense et de la sécurité, la mise en œuvre de la loi de programmation de la Police Nationale Congolaise, la poursuite de la gratuité de l'enseignement primaire, le renforcement de l'action diplomatique et l'intensification de la mobilisation des recettes ;
- le financement des réformes à hauteur de **146,7 milliards de FC**, en progression de **8,2%** par rapport à son niveau de 2026. Cette enveloppe prend notamment en compte les réformes des finances publiques, des marchés publics, de la programmation budgétaire et de l'Administration publique. Elle couvre également l'informatisation de la chaîne des recettes, la mise en place du Compte unique du Trésor, la poursuite de la déconcentration de l'ordonnancement, ainsi que le développement des cantines scolaires et des innovations pédagogiques ;
- le fonctionnement des services déconcentrés, chiffré à **20,0 milliards de FC**, soit un accroissement de **0,2%** par rapport à son niveau de 2026 ;
- les charges communes, de l'ordre de **641,2 milliards de FC**, sans variation par rapport à leur niveau de 2026. Ce montant comprend notamment les charges liées à la prise en charge médicale des agents et fonctionnaires de l'État, le paiement de la consommation d'eau et d'électricité, le carburant, la location immobilière ainsi que la rétribution bancaire.

4°. Transferts et subventions : 5.219,2 milliards de FC (2,3 milliards USD), représentant **10,2%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **15,0%** par rapport à leur niveau de 2026. Ils sont constitués de :

- la rétrocession aux administrations financières à hauteur de **2.239,9 milliards de FC** ;
- les transferts aux provinces et aux entités territoriales décentralisées, au titre du fonctionnement, de l'ordre de **985,0 milliards de FC** ;
- les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques, chiffrées à **1.398,6 milliards de FC**. Cette enveloppe prend en compte notamment la mise en œuvre de la couverture santé universelle, la vaccination et l'appui aux hôpitaux généraux de référence, l'appui aux structures spécialisées de défense et de sécurité, les programmes de transformation agricole et d'autosuffisance alimentaire, le soutien à la production intérieure, à l'autosuffisance alimentaire et à la formalisation de l'économie, la promotion des exportations, la relance des entreprises du portefeuille ainsi que la transformation numérique ;
- le fonctionnement des organismes auxiliaires, chiffré à **160,0 milliards de FC** destinés notamment aux structures spécialisées intervenant dans la recherche et l'innovation, la transformation agricole, la promotion des PME, l'information publique et la communication audiovisuelle ;
- les bourses d'études, chiffrées à **33,4 milliards de FC** ;
- la TVA remboursable à hauteur de **100,7 milliards de FC** ;
- la mise à la retraite pour un montant de **301,6 milliards de FC**, couvrant les allocations de fin de carrière, le rapatriement et la poursuite du processus de mise à la retraite des agents éligibles.

5°. Dépenses d'investissement : 13.722,0 milliards de FC (6,0 milliards USD), représentant **26,8%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **30,1%** par rapport à leur niveau de 2026, fixé à **10.548,3 milliards de FC**.

Les dépenses d'investissement se déclinent comme suit :

- **Investissements sur ressources propres : 6.502,8 milliards de FC (2,8 milliards USD),** représentant **12,7%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **30,9%** par rapport à leur niveau de 2026.

Ils prennent en compte :

- ✓ les projets du Gouvernement central, chiffrés à **2.771,8 milliards de FC**, soit un accroissement de **40,5%**. Ils financent notamment la construction et la réhabilitation des routes, des voiries, des écoles et des infrastructures sanitaires, la modernisation des aéroports et des infrastructures de transport, les projets énergétiques structurants et l'électrification rurale, le renforcement des infrastructures de défense et de sécurité, ainsi que la mécanisation agricole, les chaînes de valeur agroalimentaires, la pêche et la cartographie géologique ;
- ✓ les investissements sur cession des actifs miniers, d'un montant de **1.124,5 milliards de FC (488,9 millions USD)**, en augmentation de **50,0%**, destinés au financement des projets d'infrastructures sur les ressources issues de la renégociation du contrat SICOMINES ;
- ✓ les projets des provinces, d'un montant de **1.575,0 milliards de FC**, soit un accroissement de **12,4%**, dans le cadre du PDL-145 territoire, les infrastructures scolaires et sanitaires en provinces, les routes de desserte agricole, les centres de formation professionnelle et les unités de transformation agroalimentaire ;
- ✓ les contreparties des projets, d'un montant de **116,0 milliards de FC**, en progression de **16,0%** pour le financement des contreparties nationales aux programmes de santé, d'éducation, de réforme de la Police, de développement agricole et rural et de facilitation du commerce ;
- ✓ le Fonds de péréquation, chiffré à **915,4 milliards de FC**, soit un accroissement de **22,9%**, destiné au financement des projets visant à réduire les inégalités de développement entre les provinces, notamment dans les domaines des infrastructures rurales, de l'agriculture et de la pêche ;
- **Investissements sur ressources extérieures : 7.219,2 milliards de FC (3,1 milliards USD)**, soit un accroissement de **29,4%** par rapport à leur niveau de 2026. Ils comprennent les projets financés par les autres bailleurs à hauteur de **6.001,4 milliards de FC (2,6 milliards USD)** principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des infrastructures routières, de l'eau, de l'électricité, de la sécurité et du numérique, et les projets financés par Eurobonds à hauteur de **1.217,8 milliards de FC (529,5 millions USD)**. Ces derniers portent notamment sur la rocade de Kinshasa, la modernisation de l'aéroport international de N'djili, la réhabilitation de la route nationale n°4, le barrage de Katende, la modernisation de l'aéroport de Luano et la ligne électrique Inga de 330 kV.

6°. Crédits provisionnels (dépenses exceptionnelles) : 7.472,5 milliards de FC (3,2 milliards USD), soit une diminution de **9,3%** par rapport à leur niveau de 2026. Ces crédits sont entièrement constitués de dépenses exceptionnelles sur ressources propres.

Les dépenses exceptionnelles sur ressources propres comprennent :

- la provision de **142,4 milliards de FC** pour l'organisation du dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'Etat ;
- la provision pour les élections de **400,0 milliards de FC** destinée à la mise à jour du fichier électoral et de la cartographie opérationnelle, ainsi qu'aux opérations logistiques préélectorales ;
- la réserve budgétaire de **24,6 milliards de FC** ;
- la réserve pour calamités et sinistres de **110,0 milliards de FC** destinée à la prise en charge des urgences humanitaires, notamment l'assistance aux personnes déplacées, retournées et refoulées ;
- les opérations de recensement et d'identification de **181,4 milliards de FC** couvrant la poursuite du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat ainsi que l'identification de la population ;
- les dépenses sécuritaires de **6.614,1 milliards de FC** destinées à la couverture des besoins opérationnels de la défense et des services de sécurité, ainsi qu'à la communication gouvernementale et à la mobilisation nationale liées à la situation sécuritaire.

5.3.2.2. Dépenses des Budgets annexes

Les dépenses des Budgets annexes sont présentées en équilibre avec les recettes correspondantes de **179,3 milliards de FC**, équivalant à **78,0 millions USD**, soit une diminution de **79,9%** par rapport à leur niveau de 2026.

5.3.2.3. Dépenses des Comptes spéciaux

Les dépenses des Comptes spéciaux sont chiffrées à **5.508,6 milliards de FC**, soit **2,4 milliards USD**, et projetées en équilibre avec les recettes correspondantes. Elles enregistrent un accroissement de **21,0%** par rapport à leur niveau de 2026.

CONCLUSION

Le projet de loi de finances de l'exercice 2027 présente un budget en équilibre à hauteur de **56.929,9 milliards de FC**, équivalant à **24,8 milliards USD**, soit un accroissement de **11,9%** par rapport au budget rectifié de l'exercice 2026, chiffré à **50.866,3 milliards de FC**.

Il traduit la volonté du Gouvernement de consolider la stabilité macroéconomique et de maintenir une trajectoire budgétaire soutenable. En portant les recettes courantes à **40.210,6 milliards de FC**, soit **17,5 milliards USD**, et la pression fiscale à **12,8%**, il s'inscrit dans la dynamique d'accroissement des recettes engagée depuis 2019 sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État**.

Cette progression devrait porter les recettes courantes à **18,8 milliards USD** en 2028, soit près du double des **9,8 milliards USD** inscrits au budget 2024, renforçant ainsi la capacité de l'État à financer souverainement ses priorités stratégiques, notamment la défense et la sécurité, les secteurs sociaux essentiels, le développement des infrastructures et la diversification économique.

Ce projet met également l'accent sur la qualité et l'efficacité de la dépense publique. La structure des allocations traduit l'engagement du Gouvernement à améliorer le bien-être de la population, à réduire les inégalités et à soutenir la reconstruction des zones affectées par les conflits. Cette configuration s'appuie sur la poursuite des réformes visant à améliorer le rendement des administrations financières et l'efficacité de l'action publique.

ANNEXES

TABLEAU 1 : INDICATEURS MACROECONOMIQUES 2026-2027

Cadrage macroéconomique	2026		2027
	VOTE	LFR	PROJ.
Taux de croissance	5,3%	5,6%	5,8%
Taux d'inflation moyen	4,4%	3,5%	6,4%
Taux de croissance mine	5,0%	6,7%	5,0%
Taux de change moyen (FC/USD)	2 467,0	2 290,0	2 300,0
PIB nominal en milliards FC	269 291,9	278 612,3	315 100,0
PIB nominal en dollards USD	109,2	121,7	137,0

TABLEAU 2 : PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 (VOLET RECETTES EN FC)

N°	RUBRIQUES	BUDGET 2026					PROJET DE LOI DE FINANCES 2027					
		LFR	% PIB	PREVISIONS LINEAIRE (6 MOIS)	REALISATIONS FIN JUIN (PROVISOIRE/ REGIES-PTR-CSPP- PGAI)	Tx Réal.	PROJET DE LF	Struct %	% BG	% PIB	Tx accr./ Initial 2026	Tx accr./ LFR 2026
I.	BUDGET GENERAL	45 420 798 895 981	16,3	22 710 399 447 991	21 652 889 223 797	95,3	51 241 956 991 167	90,0	100,0	16,3	4,6	12,8
I.1.	RECETTES INTERNES	37 078 609 152 375	13,3	18 539 304 576 188	15 949 706 769 688	86,0	41 786 056 744 350	73,4	81,5	13,3	20,8	12,7
I.1.1.	RECETTES COURANTES	34 819 169 455 276	12,5	17 409 584 727 638	14 655 403 769 688	84,2	40 210 556 744 350	70,6	78,5	12,8	21,8	15,5
I.1.1.1	Recettes des Douanes et Accises	8 299 629 688 549	3,0	4 149 814 844 274	3 770 473 671 300	90,9	9 353 100 000 000	16,4	18,3	3,0	24,3	12,7
a.	Recettes minières	2 253 849 644 486	0,8	1 126 924 822 243		0,0	2 706 514 667 989	4,8	5,3	0,9	32,5	20,1
b.	Autres	6 045 780 044 063	2,2	3 022 890 022 031	3 770 473 671 300	124,7	6 646 585 332 011	11,7	13,0	2,1	21,3	9,9
I.1.1.2	Recettes des Impôts	20 100 000 000 000	7,2	10 050 000 000 000	8 230 424 856 734	81,9	23 055 267 000 000	40,5	45,0	7,3	21,1	14,7
a.	Recettes minières	9 750 552 987 264	3,5	4 875 276 493 632		0,0	9 750 552 987 264	17,1	19,0	3,1	5,6	0,0
b.	Recettes pétrolières	248 707 919 588	0,1	124 353 959 794	65 077 347 139	52,3	281 041 260 570	0,5	0,5	0,1	13,0	13,0
C.	Autres	10 100 739 093 147	3,6	5 050 369 546 574	8 165 347 509 595	161,7	13 023 672 752 165	22,9	25,4	4,1	36,3	28,9
I.1.1.3	Recettes non Fiscales	6 419 539 766 728	2,3	3 209 769 883 364	2 654 505 241 654	82,7	7 802 189 744 350	13,7	15,2	2,5	20,6	21,5
1°	DGRAD	5 474 646 336 551	2,0	2 737 323 168 276	2 614 476 241 654	95,5	6 677 644 000 000	11,7	13,0	2,1	22,0	22,0
a.	Recettes minières	1 932 023 377 903	0,7	966 011 688 951		0,0	2 609 168 271 831	4,6	5,1	0,8	35,0	35,0
b.	Recettes pétrolières	379 655 755 882	0,1	189 827 877 941	104 625 207 180	55,1	291 831 922 259	0,5	0,6	0,1	-23,1	-23,1
c.	Autres	3 162 967 202 766	1,1	1 581 483 601 383	2 509 851 034 473	158,7	3 776 643 805 910	6,6	7,4	1,2	19,4	19,4
2°	AUTRES recettes non fiscales	944 893 430 176	0,3	472 446 715 088	40 029 000 000	8,5	1 124 545 744 350	2,0	2,2	0,4	13,1	19,0
a.	Royalties (contrat chinois)	749 893 430 176	0,3	374 946 715 088		0,0	1 124 545 744 350	2,0	2,2	0,4	40,7	50,0
b.	Autres recettes non fiscales	195 000 000 000	0,1	97 500 000 000	40 029 000 000	41,1		0,0	0,0	0,0	-100,0	-100,0
I.1.2	RECETTES EXCEPTIONNELLES	2 259 439 697 099	0,8	1 129 719 848 549	1 281 426 000 000	113,4	1 575 500 000 000	2,8	3,1	0,5	1,4	-30,3
I.1.2.1	Produits des emprunts intérieurs	2 259 439 697 099	0,8	1 129 719 848 549	1 281 426 000 000	113,4	1 575 500 000 000	2,8	3,1	0,5	1,4	-30,3
I.1.3	FONDS DE CONCOURS POUR LA GUERRE	0	0,0	0	12 877 000 000	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
I.2.	RECETTES EXTERIEURES	8 342 189 743 606	3,0	4 171 094 871 803	5 703 182 454 109	136,7	9 455 900 246 817	16,6	18,5	3,0	-34,3	13,4
I.2.1.	APPUI BUDGETAIRES	2 762 406 885 671	1,0	1 381 203 442 836	1 203 843 510 815	87,2	2 236 738 262 503	3,9	4,4	0,7	-22,9	-19,0
I.2.1.1	Emprunt Programme	2 558 234 512 390	0,9	1 279 117 256 195	1 100 046 510 815	86,0	2 163 446 498 836	3,8	4,2	0,7	-23,5	-15,4
I.2.1.2	Dons Budgétaires	204 172 373 281	0,1	102 086 186 640	103 797 000 000	101,7	73 291 763 667	0,1	0,1	0,0	1,8	-64,1
I.2.1.3	Allocation DTS	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
I.2.2.	FINANCEMENT DES INVEST.	5 579 782 857 935	2,0	2 789 891 428 967	4 499 338 943 294	161,3	7 219 161 984 315	12,7	14,1	2,3	-37,2	29,4
I.2.2.1	Dons Projets	1 718 850 258 921	0,6	859 425 129 460	2 138 205 056 492	248,8	1 891 568 861 969	3,3	3,7	0,6	-50,6	10,0
I.2.2.2	Emprunts Projets	2 356 516 766 870	0,8	1 178 258 383 435	2 045 356 008 136	173,6	4 109 802 234 646	7,2	8,0	1,3	-46,4	74,4
I.2.2.2	Eurobonds	1 504 415 832 144	0,5		315 777 878 666	0,0	1 217 790 887 700	2,1	2,4	0,4	0,0	-19,1
II.	BUDGETS ANNEXES	892 065 836 164	0,3	446 032 918 082		0,0	179 328 550 662	0,3		0,1	-81,4	-79,9
III.	COMPTES SPECIAUX	4 553 483 630 641	1,6	2 276 741 815 320	823 199 776 009	36,2	5 508 573 328 481	9,7		1,7	25,1	21,0
	TOTAL RECETTES / FC	50 866 348 362 786	18,3	25 433 174 181 393	22 476 088 999 806	88,4	56 929 858 870 310	100,0		18,1	4,8	11,9

TABLEAU 3 : PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 (VOLET DEPENSES EN FC)

RUBRIQUES	BUDGET 2026							PROJET DE LOI DE FINANCES 2027								
	LFR	Struct %	% BG	% RC	% PIB	Accr/ Initial 2026	PREVISION LINEAIRE (6 MOIS)	EXECUTION FIN JUIN PROVISOIRE/ PTR-CSPP-PGAI	Taux d'Exéc	PROJET DE LF	Struct %	% BG	% RC	% PIB	Accr/ Initial 2026	Accr/ LFR 2026
A. BUDGET GENERAL	45 420 798 895 981	89,3	100,0		16,3	-7,2	22 710 399 447 991	21 593 596 607 909	95,1	51 241 956 991 167	90,0	100,0		16,3	4,6	12,8
dont celles sur ressources internes	39 841 016 038 046	78,3	87,7		14,3	6,3	19 920 508 019 023	17 094 257 664 614	85,8	44 022 795 006 853	77,3	85,9		14,0	17,5	10,5
I. DETTE PUBLIQUE ET FRAIS FINANCIERS	3 164 709 162 288	6,2	7,0	9,1	0,0	6,6	1 582 354 581 144	1 031 951 634 894	65,2	3 478 461 481 381	6,1	6,8	8,7	1,1	17,2	9,9
1.1. Dette publique	2 011 321 662 288	4,0	4,4	5,8	0,7	-2,4	1 005 660 831 144	664 525 993 609	66,1	1 941 426 490 407	3,4	3,8	4,8	0,6	-5,8	-3,5
1.1.1. Dette Intérieure	1 200 000 000 000	2,4	2,6	3,5	0,4	0,0	600 000 000 000	226 606 993 609	37,8	1 200 000 000 000	2,1	2,3	3,0	0,4	0,0	0,0
1.1.2. Dette Extérieure (Principal)	811 321 662 288	1,6	1,8	2,3	0,3	-5,7	405 660 831 144	437 919 000 000	108,0	741 426 490 407	1,3	1,4	1,8	0,2	-13,8	-8,6
1.2. Frais financiers	1 153 387 500 000	2,3	2,5	3,3	0,4	27,1	576 693 750 000	367 425 641 286	63,7	1 537 034 990 975	2,7	3,0	3,8	0,5	69,3	33,3
1.2.1. Intérieurs	788 000 000 000	1,5	1,7	2,3	0,3	20,4	394 000 000 000	249 707 000 000	63,4	1 026 878 613 823	1,8	2,0	2,6	0,3	56,9	30,3
1.2.2. Extérieurs	365 387 500 000	0,7	0,8	1,1	0,1	44,2	182 693 750 000	117 718 641 286	64,4	510 156 377 152	0,9	1,0	1,3	0,2	101,3	39,6
II. RÉMUNÉRATION (DÉPENSES DE PERSONNEL)	13 654 929 632 167	26,8	30,1	39,3	4,9	0,8	6 827 464 816 084	6 983 900 000 000	102,3	15 314 485 354 818	26,9	29,9	38,1	4,9	13,0	12,2
2.1. Pouvoir Central	8 285 308 272 209	16,3	18,2	23,9	3,0	1,2	4 142 654 136 104	6 983 900 000 000	168,6	9 940 791 715 903	17,5	19,4	24,7	3,2	21,5	20,0
2.2. Provinces	5 369 621 359 958	10,6	11,8	15,5	1,9	0,0	2 684 810 679 979		0,0	5 373 693 638 915	9,4	10,5	13,4	1,7	0,1	0,1
III. BIENS ET SERVICES (FONCTIONNEMENT)	5 276 391 558 979	10,4	11,6	15,2	1,9	-3,6	2 638 195 779 489	2 933 077 000 000	111,2	6 035 382 766 547	10,6	11,8	15,0	1,9	10,3	14,4
3.1. Fonctionnement des Institutions	1 800 453 916 816	3,5	4,0	5,2	0,6	-5,2	900 226 958 408	1 151 263 000 000	127,9	1 984 213 081 099	3,5	3,9	4,9	0,6	4,5	10,2
3.2. Fonctionnement des Ministères	2 679 218 606 561	5,3	5,9	7,7	1,0	-12,1	1 339 609 303 281	1 314 802 000 000	98,1	3 243 232 262 090	5,7	6,3	8,1	1,0	6,4	21,1
3.3. Financement des réformes	135 560 527 815	0,3	0,3	0,4	0,0	0,0	67 780 263 908		0,0	146 736 401 595	0,3	0,3	0,4	0,0	8,2	8,2
3.4. Fonctionnement des Services Déconcentrés	19 957 486 023	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	9 978 743 012		0,0	20 000 000 000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
3.5. Charges communes	641 201 021 763	1,3	1,4	1,8	0,2	73,7	320 600 510 882	467 012 000 000	145,7	641 201 021 763	1,1	1,3	1,6	0,2	73,7	0,0
IV. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	4 538 076 884 471	8,9	10,0	13,1	1,6	5,8	2 269 038 442 236	1 476 644 623 840	65,1	5 219 161 552 831	9,2	10,2	13,0	1,7	21,6	15,0
4.1. Rétrocession aux Administrations financières	1 864 308 716 723	3,7	4,1	5,4	0,7	2,6	932 154 358 362	642 899 000 000	69,0	2 239 912 930 253	3,9	4,4	5,6	0,7	23,2	20,1
4.2. Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	923 344 914 358	1,8	2,0	2,7	0,3	0,0	461 672 457 179	184 332 000 000	39,9	985 000 000 000	1,7	1,9	2,4	0,3	6,7	6,7
4.3. Interventions économiques, soc., cult. et scient.	1 175 439 685 481	2,3	2,6	3,4	0,4	20,6	587 719 842 741	637 210 000 000	108,4	1 398 564 015 720	2,5	2,7	3,5	0,4	43,5	19,0
4.4. Organismes Auxiliaires	150 000 000 000	0,3	0,3	0,4	0,1	0,0	75 000 000 000	11 775 000 000	15,7	160 000 000 000	0,3	0,3	0,4	0,1	6,7	6,7
4.4.1. Fonctionnement des Organismes Auxiliaires		0,0	0,0		0,0	0,0			0,0	160 000 000 000	0,3	0,3	0,4	0,1	0,0	0,0
4.4.2. Fonctionnement des Services ex-BPO		0,0	0,0			0,0			0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4.5. Bourses d'études	31 565 000 000	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	15 782 500 000	428 623 840	2,7	33 442 550 711	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	5,9
4.6. TVA remboursable	143 418 567 909	0,3	0,3	0,4	0,1	0,0	71 709 283 955		0,0	100 691 289 848	0,2	0,2	0,3	0,0	-29,8	-29,8
4.7 Mise à la retraite	250 000 000 000	0,5	0,6	0,7	0,1	0,0	125 000 000 000		0,0	301 550 766 299	0,5	0,6	0,7	0,1	20,6	20,6
V. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	10 548 341 387 848	20,7	23,2	30,4	3,8	-34,1	5 274 170 693 924	6 012 037 943 294	114,0	13 721 989 859 542	24,1	26,8	34,1	4,4	-14,3	30,1
5.1. Investissements sur ressources propres	4 968 558 529 913	9,8	10,9	14,3	1,8	7,1	2 484 279 264 957	1 512 699 000 000	60,9	6 502 827 875 227	11,4	12,7	16,2	2,1	40,1	30,9
5.1.1. Projets Gouvernement central	1 972 457 425 623	3,9	4,3	5,7	0,7	23,7	986 228 712 811	1 512 699 000 000	153,4	2 771 827 710 589	4,9	5,4	6,9	0,9	73,8	40,5
5.1.2. Invest. sur cession Actifs miniers (contrat chinois)	749 893 430 176	1,5	1,7	2,2	0,3	-6,2	374 946 715 088		0,0	1 124 545 744 350	2,0	2,2	2,8	0,4	40,7	50,0
5.1.3. Contrepartie des projets	100 000 000 000	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0	50 000 000 000		0,0	116 028 231 183	0,2	0,2	0,3	0,0	16,0	16,0
5.1.4. Projets des Provinces	1 401 574 678 664	2,8	3,1	4,0	0,5	0,0	700 787 339 332		0,0	1 575 000 000 000	2,8	3,1	3,9	0,5	12,4	12,4
5.1.5. Fonds de péréquation	744 632 995 450	1,5	1,6	2,1	0,3	0,0	372 316 497 725		0,0	915 426 189 106	1,6	1,8	2,3	0,3	22,9	22,9
5.3. Investissements sur ressources extérieures	5 579 782 857 935	11,0	12,3	16,1	2,0	-50,9	2 789 891 428 967	4 499 338 943 294	161,3	7 219 161 984 315	12,7	14,1	18,0	2,3	-36,5	29,4
5.3.1. Autres bailleurs	4 075 367 025 791	8,0	9,0	11,7	1,5	-64,1	2 037 683 512 895	4 183 561 064 628	205,3	6 001 371 096 615	10,5	11,7	14,9	1,9	-47,2	47,3
5.3.2. Projets financés sur Eurobond	1 504 415 832 144	3,0	3,3	4,3	0,5	0,0	752 207 916 072	315 777 878 666	42,0	1 217 790 887 700	2,1	2,4	3,0	0,4	0,0	-19,1
VI. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	8 238 350 270 228	16,2	18,1	23,7	3,0	23,3	4 119 175 135 114	3 155 985 405 880	76,6	7 472 475 976 048	13,1	14,6	18,6	2,4	11,9	-9,3
6.1. Dépenses except. sur ressources propres	8 238 350 270 228	16,2	18,1	23,7	3,0	25,7	4 119 175 135 114	3 155 985 405 880	76,6	7 472 475 976 048	13,1	14,6	18,6	2,4	14,0	-9,3
6.1.1. Opérations électorales	175 000 000 000	0,3	0,4	0,5	0,1	-12,8	87 500 000 000	3 493 000 000	4,0	400 000 000 000	0,7	0,8	1,0	0,1	99,4	128,6
6.1.2. Réserve budgétaire	24 588 307 443	0,0	0,1	0,1	0,0	-50,8	12 294 153 722		0,0	24 588 307 443	0,0	0,0	0,1	0,0	-50,8	0,0
6.1.3. Réserve pour sinistres et calamités	107 500 000 000	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0	53 750 000 000	12 923 405 880	24,0	110 000 000 000	0,2	0,2	0,3	0,0	2,3	2,3
6.1.4. Opérations de recensement et d'identification	81 422 500 000	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	40 711 250 000		0,0	181 422 500 000	0,3	0,4	0,5	0,1	122,8	122,8
6.1.5. Organisation du dialogue national										142 381 888 283						
6.1.6. Dépenses sécuritaires	7 849 839 462 784	15,4	17,3	22,6	2,8	28,3	3 924 919 731 392	3 139 569 000 000	80,0	6 614 083 280 321	11,6	12,9	16,4	2,1	8,1	-15,7
6.2. Dépenses except. sur ressources extérieures	0	0,0			0,0	-100,0	0	0	0,0	-	0,0			0,0	-100,0	0,0
6.2.1. Sinistres et calamités (liés aux catastrophes naturelles)		0,0			0,0	-100,0	0	0	0,0		0,0			0,0	-100,0	0,0
B. BUDGETS ANNEXES	892 065 836 164	1,8			0,3	-7,3	446 032 918 082	0	0,0	179 328 550 662	0,3			0,1	-81,4	-79,9
C. COMPTES SPECIAUX	4 553 483 630 641	9,0			1,6	3,4	2 276 741 815 320	823 199 776 009	36,2	5 508 573 328 481	9,7			1,7	25,1	21,0
TOTAL DÉPENSES	50 866 348 362 786	100,0			18,3	-6,4	25 433 174 181 393	22 416 796 383 917	88,1	56 929 858 870 310	100,0			18,1	4,8	11,9
SOLDE GLOBAL (Base caisse)	- 7 867 285 146 215					-2,8		- 4 351 865 146 835	-	- 8 325 113 130 775					-2,6	
SOLDE BUDGETAIRE INTERIEUR	- 5 349 553 252 626					-1,9		- 2 198 994 132 307	-	- 3 778 446 282 644					-1,2	
EQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS	0				0,0			59 292 615 888		-				0,0		61

TABLEAU 4 : MODALITÉS DE CALCUL DE 40% DES RECETTES A CARACTERE NATIONAL _ PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

RUBRIQUES	2026		2027
	LFI	LFR	PROJET DE LOI
1. Recettes courantes	32 030 277 987 596 FC	33 874 276 025 100 FC	39 086 011 000 000 FC
- DGDA	7 522 004 839 159 FC	8 299 629 688 549 FC	9 353 100 000 000 FC
- DGI	18 784 918 892 298 FC	19 851 292 080 412 FC	22 774 225 739 430 FC
- DGRAD	5 094 990 580 669 FC	5 094 990 580 669 FC	6 385 812 077 741 FC
- Pétroliers	628 363 675 470 FC	628 363 675 470 FC	572 873 182 830 FC
2. TVA remboursable	143 418 567 909 FC	143 418 567 909 FC	100 691 289 848 FC
- DGDA	62 356 380 664 FC	61 669 984 201 FC	43 297 254 634 FC
- DGI	81 062 187 245 FC	81 748 583 708 FC	57 394 035 213 FC
3. Recettes courantes après déduction TVA	31 886 859 419 687 FC	33 630 192 357 454 FC	38 985 319 710 152 FC
- DGDA	7 459 648 458 495 FC	8 237 959 704 348 FC	9 309 802 745 366 FC
- DGI	18 703 856 705 053 FC	19 769 543 496 704 FC	22 716 831 704 217 FC
- DGRAD	5 094 990 580 669 FC	4 994 325 480 932 FC	6 385 812 077 741 FC
- Pétroliers	628 363 675 470 FC	628 363 675 470 FC	572 873 182 830 FC
4. Rétrocession Régies	1 817 674 316 244 FC	1 864 308 716 723 FC	2 239 912 930 253 FC
- DGDA	372 982 422 925 FC	403 660 025 513 FC	465 490 137 268 FC
- DGI	935 192 835 253 FC	968 707 631 338 FC	1 135 841 585 211 FC
- DGRAD	509 499 058 067 FC	491 941 059 872 FC	638 581 207 774 FC
5. Recettes Courantes - Rétro Régies	30 069 185 103 443 FC	31 765 883 640 731 FC	36 745 406 779 899 FC
- DGDA	7 086 666 035 570 FC	7 834 299 678 835 FC	8 844 312 608 097 FC
- DGI	17 768 663 869 800 FC	18 800 835 865 365 FC	21 580 990 119 006 FC
- DGRAD	4 585 491 522 602 FC	4 502 384 421 060 FC	5 747 230 869 967 FC
- Pétroliers	628 363 675 470 FC	628 363 675 470 FC	572 873 182 830 FC
6. Dette Publique, Frais financiers et Redevances minières	5 248 085 255 119 FC	5 124 172 367 829 FC	6 231 200 476 378 FC
- Dette Publique & Frais financiers	2 967 849 898 481 FC	3 164 709 162 288 FC	3 478 461 481 381 FC
- 50% Redevances minières	2 280 235 356 638 FC	1 959 463 205 541 FC	2 752 738 994 997 FC
7. Recettes Courantes après déduction Dette publique & Frais financiers	24 821 099 848 324 FC	26 641 711 272 902 FC	30 514 206 303 521 FC
- DGDA	6 097 382 736 076 FC	6 779 396 624 739 FC	7 684 825 447 637 FC
- DGI	16 779 380 570 307 FC	17 745 932 811 269 FC	20 421 502 958 545 FC
- DGRAD	1 315 972 866 470 FC	1 488 018 161 424 FC	1 835 004 714 509 FC
- Pétroliers	628 363 675 470 FC	628 363 675 470 FC	572 873 182 830 FC
8. Transfert (40%)	7 694 540 952 980 FC	7 694 540 952 980 FC	7 933 693 638 915 FC
- DGDA	1 890 188 648 184 FC	1 890 188 648 184 FC	1 998 054 616 386 FC
- DGI	5 201 607 976 795 FC	5 201 607 976 795 FC	5 309 590 769 222 FC
- DGRAD	407 951 588 606 FC	407 951 588 606 FC	477 101 225 772 FC
- Pétroliers	194 792 739 396 FC	194 792 739 396 FC	148 947 027 536 FC
9. Répartition Transfert Provinces	7 694 540 952 980 FC	7 694 540 952 980 FC	7 933 693 638 915 FC
- Rémunérations	5 369 621 359 958 FC	5 369 621 359 958 FC	5 373 693 638 915 FC
- Fonctionnement	923 344 914 358 FC	923 344 914 358 FC	985 000 000 000 FC
- Investissement	1 401 574 678 664 FC	1 401 574 678 664 FC	1 575 000 000 000 FC
10. Fonds de péréquation (10% Recettes courantes après déduction)	744 632 995 450 FC	744 632 995 450 FC	915 426 189 106 FC
11. Reste à répartir (Pouvoir central)	16 381 925 899 894 FC	18 202 537 324 472 FC	21 665 086 475 500 FC

TABLEAU N°5 : ETAT DE L'EQUILIBRE FINANCIER ET BUDGETAIRE / PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 (En FC)

N°	SOURCES DE FINANCEMENT	BUDGET 2026		2 027	RUBRIQUES À FINANCER	BUDGET 2026		2 027
		VOTE	LFR	PROJET DE LOI DE FINANCES		VOTE	LFR	PROJET DE LOI DE FINANCES
A	POUVOIR CENTRAL	48 969 279 573 100	45 420 798 895 981	51 241 956 991 167		48 969 279 573 100	45 420 798 895 981	51 241 956 991 167
1	Ressources Propres	37 479 516 692 234	39 841 016 038 046	44 022 795 006 853	Dépenses sur Ressources Propres	37 479 516 692 234	39 841 016 038 046	44 022 795 006 853
1.1.	Ressources propres affectées à la consommation et aux investissements	29 784 975 739 254	32 146 475 085 066	36 089 101 367 937	Dépenses du Pouvoir central	29 784 975 739 254	32 146 475 085 066	36 089 101 367 937
1.1.1.	Recettes courantes après retenue de 40%	25 330 462 261 007	27 124 628 502 296	32 276 863 105 435	Dépenses courantes	19 990 830 750 822	20 341 140 963 589	23 688 797 516 662
1.1.2.	Recettes exceptionnelles	1 553 935 856 158	2 259 439 697 099	1 575 500 000 000	- Dette Intérieure	1 200 000 000 000	1 200 000 000 000	1 200 000 000 000
1.1.3.	Dons budgétaires	72 029 705 855	204 172 373 281	73 291 763 667	- Dette et frais financiers extérieurs	1 113 469 540 812	1 176 709 162 288	1 251 582 867 559
1.1.4.	Ressources Allègements IADM	0	0	0	- Frais Financiers intérieurs	654 380 357 669	788 000 000 000	1 026 878 613 823
1.1.5.	Emprunt Programme	2 828 547 916 234	2 558 234 512 390	2 163 446 498 836	- Rémunérations	8 183 021 103 541	8 285 308 272 209	9 940 791 715 903
					- Fonctionnement des Institutions	1 899 072 444 642	1 800 453 916 816	1 984 213 081 099
					- Fonctionnement des Ministères	3 048 696 788 792	2 679 218 606 561	3 243 232 262 090
					- Financement des réformes	135 560 527 815	135 560 527 815	146 736 401 595
					- Subvention aux Services Déconcentrés	19 957 486 023	19 957 486 023	20 000 000 000
					- Dépenses Communes	369 175 527 924	641 201 021 763	641 201 021 763
					- Rétrocession aux Régies Financières	1 817 674 316 244	1 864 308 716 723	2 239 912 930 253
					- Interventions Économiques	974 839 089 451	1 175 439 685 481	1 398 564 015 720
					- Fonctionnement des Organismes Auxiliaires	150 000 000 000	150 000 000 000	160 000 000 000
					- Fonctionnement des Services ex-BPO			
					- Bourses d'études	31 565 000 000	31 565 000 000	33 442 550 711
					- TVA Remboursable	143 418 567 909	143 418 567 909	100 691 289 848
					- Mise à la retraite	250 000 000 000	250 000 000 000	301 550 766 299
					Dépenses d'investissement et exceptionnelles	9 794 144 988 432	11 805 334 121 477	12 400 303 851 275
					- Projets invest. Ress. Propres	1 594 580 504 974	1 972 457 425 623	2 771 827 710 589
					- Investissements sur cession Actifs miniers (contrat chinois)	799 319 349 208	749 893 430 176	1 124 545 744 350
					- Contrepartie des projets	100 000 000 000	100 000 000 000	116 028 231 183
					- Fonds de péréquation	744 632 995 450	744 632 995 450	915 426 189 106
					- Dépenses Except. sur Ressources Propres	6 555 612 138 800	8 238 350 270 228	7 472 475 976 048
1.2.	Retenue de 40%	7 694 540 952 980	7 694 540 952 980	7 933 693 638 915	Transfert aux Provinces et ETD (40%)	7 694 540 952 980	7 694 540 952 980	7 933 693 638 915
					- Rémunérations	5 369 621 359 958	5 369 621 359 958	5 373 693 638 915
					- Fonctionnement	923 344 914 358	923 344 914 358	985 000 000 000
					- Investissement Provinces	1 401 574 678 664	1 401 574 678 664	1 575 000 000 000
1.2.	Fonds de concours pour la guerre				Utilisation des fonds de concours pour la guerre			
					- Dépenses Except. sur Ressources Propres			
2	Ressources Extérieures	11 489 762 880 866	5 579 782 857 935	7 219 161 984 315	Dépenses financées sur Ress. extérieures	11 489 762 880 866	5 579 782 857 935	7 219 161 984 315
2.1.	Allocation DTS	0	0	0	Dépenses financées sur Allocation DTS	0	0	0
					- Projets invest. Ress. Propres	0	0	0
					- Dépenses Except. sur Ressources Propres			
					- Fonctionnement	0	0	0
2.2.	Recettes extérieures de financement des investissements	11 489 762 880 866	5 579 782 857 935	7 219 161 984 315	Dépenses sur Ress. de financement des invest.	11 489 762 880 866	5 579 782 857 935	7 219 161 984 315
					- Invest. Ress. Extérieures / Autres bailleurs	11 366 412 880 866	4 075 367 025 791	6 001 371 096 615
					- Eurobond	0	1 504 415 832 144	1 217 790 887 700
					- Dépenses Except. sur Ressources Extérieures	123 350 000 000	0	0
C	BUDGETS ANNEXES	962 258 869 270	892 065 836 164	179 328 550 662	BUDGETS ANNEXES	962 258 869 270	892 065 836 164	179 328 550 662
D	COMPTES SPECIAUX	4 404 212 750 090	4 553 483 630 641	5 508 573 328 481	COMPTES SPECIAUX	4 404 212 750 090	4 553 483 630 641	5 508 573 328 481
	Total général	54 335 751 192 461	50 866 348 362 786	56 929 858 870 310		54 335 751 192 461	50 866 348 362 786	56 929 858 870 310
	Solde					0	0	0